



Michel David L'intégration des immigrants au centre du débat politique *Page B 5*

Konrad Yakabuski Une élection, des impôts et des emplois *Page B 9*

Le Devoir de philo La féministe Gayle Rubin et les rapports de domination *Page B 10*

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 MAI 2018



MARK BLINCH LA PRESSE CANADIENNE

Aux courants de pensée ancrés dans des luttes collectives ont succédé des idéologies fondées sur la recherche de l'identité et la protection des minorités. Notamment l'idéologie des identités de genre, ici doublement incarnée par un militant de Black Lives Matter et LGTQ2 lors d'une parade gaie à Toronto.

LA RÉVOLUTION DES THÉORIES

Quelles idées dominent les sciences sociales ?

Humanités numériques, féminismes ou études *queer*, quels courants dominent maintenant les sciences sociales? La «*French Theory*» et la «*pensée 68*» forment-elles encore le nouveau magistère intellectuel de notre début du XXI^e siècle? Les départements de sociologie, de philosophie ou de sciences politiques sont-ils immanquablement de gauche? Petit panorama des grandes idées contemporaines.

STÉPHANE BAILLARGEON

Le spectre de Marx hante encore les facultés intellectuelles. Karl Marx est né il y a 200 ans. Son *Manifeste du parti communiste* a été publié il y a 170 ans. Mai 1968, c'était il y a un demi-siècle et on le sait suffisamment, presque trop maintenant. La guerre froide est bel et bien derrière nous et le rideau de fer s'est relevé.

Pourtant, selon des enquêtes réalisées depuis le début de la décennie, 60% des professeurs des universités américaines se disent «libéraux» ou d'«extrême gauche», et 18% des professeurs de sociologie se définissent carrément comme marxistes, marxistes ou néomarxistes, enfin, quelque chose du genre.

«Les humanités étaient autrefois le bastion du conservatisme et ce n'est plus le cas», résume le professeur de sociologie de l'Université Concordia, Jean-Philippe Warren, citant lui-même ces données en provenance d'une société pourtant réputée néoconservatrice. «Les États-Unis comptent, quoi, 0,001% de citoyens d'extrême gauche? Un fossé énorme se creuse entre l'enseignement supérieur et le reste de la société.»

Rien que dans le giron francophone, depuis février, il y a eu au moins six colloques internationaux sur Marx et ses héritages depuis février, bicentenaire oblige. Le plus récent, intitulé «Marx critique du capital et de la société», était organisé cette semaine à l'UQAM.

Le Québec n'est donc pas en reste. «Ici, en philosophie, jusque dans les années 1960, on étudiait le thomisme, poursuit le professeur Warren, spécialiste de l'histoire des idées et des idéologies de son coin du monde.

En littérature, on était branché sur le terroir. En histoire, c'est la doxa nationaliste qui dominait. Aujourd'hui, au contraire, dans la foulée

des mutations post-68, les humanités se positionnent à l'avant-garde des idéaux, des idées et des théories les plus subversives qui existent au sein de l'université. C'est là qu'on retrouve les étudiants les plus engagés. Le Printemps éballe de 2012 a été fait par les étudiants en sciences sociales. En 50 ans, on est passé d'un extrême à un autre.»

L'éclatement «post»

Pascale Dufour, professeure de science politique à l'Université de Montréal, éclaire cette grande transformation en proposant de renverser la cause et l'effet. Oui, dit-elle, les avatars de la «Pensée 68» et de la «*French Theory*» dominent encore les théories sociales, mais précisément parce qu'elles ont été portées par les luttes sociopolitiques sous-jacentes.

«Ce sont les mouvements et l'action qui font avancer la théorie», dit-elle. Elle donne l'exemple du «tournant intersectionnel», cette idée des oppressions multiples et combinées qui pèsent sur les individus genrés ou racisés.

«Cette perspective vient de la pratique. Elle vient des Noires aux États-Unis qui ont dit aux Blancs qu'elles ne vivaient pas les mêmes réalités. Les théoriciennes ont ensuite pensé cette réalité. Je suis donc convaincue que les luttes sociales nous précèdent et fournissent des matériaux invisibles qui, tout d'un coup, deviennent visibles dans la théorie.»

Ce lien de la recherche-action était évident dans le forum pour «préparer la société après le capitalisme», qui a réuni 300 panélistes de 20 pays pendant quatre jours, du 17 au 20 mai, à Montréal. Les thèmes abordés concentraient aussi le postmodernisme au pur sucre, avec des sections sur le féminisme ou le mouvement LGBT.

Benoit Coutu, professeur au Département de sociologie de l'UQAM, en était, comme il participait au colloque montréalais sur Marx. Lui-même pointe vers «l'éclatement postmoderne» comme paradigme dominant actuellement dans son secteur.

«Les recherches sont très spécialisées, très ciblées, dit-il. Quand j'étudiais à la fin des années 1990, l'enseignement était donné par des profs post-68 qui avaient navigué dans le marxisme, le structuralisme, la phénoménologie ou l'existentialisme. Maintenant, la production éclatée, multidisciplinaire est beaucoup trop grande pour connaître les commentateurs des commentateurs des commentateurs. C'est exponentiel.»

Culture avant tout

En anglais, les sciences sociales et humaines sont carrément devenues des *cultural studies*, comme le montrent les divisions des librairies anglophones, tandis que celles en français restent assez fidèles aux vieilles compartimentations disciplinaires («sciences politiques», «sociologie», «anthropologie», etc.).

«On voit tout sous l'angle de la culture, dit M. Coutu, titulaire d'un cours sur l'histoire des idées sociologiques. On laisse les grandes théories générales et l'idée même d'une société comme totalité.»

En même temps, lui-même demande de «faire attention aux généralités». Il souligne qu'au Japon, des départements complets de sciences sociales ou humaines sont éliminés. Le Times Higher Education (THE), qui suit les tendances universitaires mondiales, rappelait jeudi de cette semaine une tendance à la désaffection des «humanités» depuis le début de la décennie aux États-Unis.

Les inscriptions se compriment ici aussi. L'an dernier, les études de sciences humaines au cégep ont vu les inscriptions diminuer de 3,6%, et une dizaine de programmes ont été suspendus faute d'élèves en nombre suffisant.

«J'ai enseigné dans trois universités québécoises où elles sont mises à mal. Les départements universitaires sont dans l'opérationnalité, l'utilitaire, la recherche de terrain qui ramène des subventions. D'ailleurs, le cours d'introduc-

tion sur Marx vient d'être aboli dans mon département.»

Marc Angenot, grand spécialiste de l'histoire des idées, a vécu la transformation. Il est arrivé au Québec de sa Belgique natale après la chienlit de l'été 1968. Le professeur émérite de l'Université McGill a publié des dizaines de livres sur les pensées, les idéologies, les théories et le débat, y compris en s'intéressant à tout, mais alors tout ce qui a été publié en France un siècle après la révolution, en 1889, des cartes postales aux dictionnaires.

«Le seul avantage d'être un vieux monsieur, c'est qu'on voit les choses qui changent en un demi-siècle, dit-il. L'intellectuel à la française, depuis Zola, était un homme public. Dans la francophonie, la notoriété des grands noms de l'époque comme Sartre, Aron, Michel Foucault ou Pierre Bourdieu dépassait largement les cercles universitaires. Il n'existe plus, ni dans l'anglophonie ni dans la francophonie, d'intellectuels connus du public cultivé. C'est fini. Les sciences humaines se sont donc repliées sur leur campus.»

Les départements ont beau pencher à gauche, le professeur Angenot préfère mettre en évidence la dissociation du savant et du politique. Jusqu'à la fin du XX^e siècle, beaucoup d'intellectuels s'assumaient aussi comme militants, dit-il, en rappelant qu'au Québec, des professeurs, suivant le vieux modèle «à la française», défendaient farouchement certaines causes publiquement, dont la nationale ou la fédérale.

«Dans la société, la droite et la gauche sont malades, le populisme inquiète et les universitaires ne peuvent plus être au service des camps idéologiques, ajoute le professeur Angenot. Leurs options politiques me semblent beaucoup moins évidentes. Les universitaires qu'on interviewe à Radio-Canada sont des experts.

Sami Aoun, de l'Université de Sherbrooke, est un expert du Moyen-Orient. Il a sûrement ses idées à lui, mais il essaie d'être sobre et objectif, et on ne l'interviewe pas à la télévision ou à la radio pour ses prises de position.»

Le Devoir

LA RÉVOLUTION

Théories en stock

Les intellectuels tentent encore et toujours de comprendre et d'expliquer les grands changements sociaux. D'où viennent les théories dominantes? Quelles sont-elles? Quels «ismes» gouvernent les courants de pensée actuels? Voici un petit panorama des grandes idées qui agitent aujourd'hui les sciences sociales devenues des *cultural studies*.



XAVIER GALIANA AGENCE FRANCE-PRESSE

La montée de l'écologie a entraîné une mutation du regard porté sur les espèces vivantes et les écosystèmes. En Inde, le Gange, fleuve sacré, est depuis 2017 reconnu par la loi comme une entité vivante ayant le même statut qu'une personne morale.

Les idées en ébullition

TEXTES: STÉPHANE BAILLARGEON

French Theory issue de Mai 68

Voilà en fait un des maîtres mots pour comprendre ce qui est à l'œuvre dans les universités occidentales. Dans cette généalogie des idées, des sources allemandes classiques (L'École de Francfort, Heidegger, Nietzsche...) ont influencé des penseurs français (Bourdieu, Derrida, Foucault, Lacan, Deleuze, Baudrillard...) qui ont ensuite été réinterprétés à leur tour dans les centres intellectuels des États-Unis, pour finalement percoler à l'échelle planétaire.

Ce vaste courant mondial de la «French Theory» a débuté dans les années 1970 et son influence sur le climat intellectuel se fait encore largement sentir partout.

«Nous ne sommes pas encore sortis de cette influence, dit Pascale Dufour, de l'Université de Montréal. Les théoriciens anglophones ont pratiqué l'appropriation décontextualisée. Ils sont moins pris dans les débats de chapelle que les Français peuvent l'être.»

Le professeur Karen, de l'Université Concordia, donne l'exemple de la progression des influences dans les citations anglophones du philosophe Jacques Derrida. «Il n'est presque pas cité dans les

années 1960, commence à percer dans les années 1970, surtout dans les domaines littéraires, et à partir de 1980, c'est l'explosion dans les milieux du cinéma, de la philosophie, de la sociologie, etc.»

Le sociologue Benoît Coutu, de l'UQAM, observe que la *French Theory* s'intéresse à l'individu, avec son désir, son corps, son discours et l'inter-texte. «Les grandes structures explicatives d'autrefois divisaient la société en classes, par exemple. Maintenant, la théorie déconstruit ces catégories pour remonter à l'individu particulier qui veut se réaliser, être reconnu. On est beaucoup dans la performance aussi. On met l'accent sur les marges, les interseptions.»

M. Coutu ajoute que des théoriciens plus critiques (comme Luc Boltanski et Ève Chiapello dans *Le nouvel esprit du capitalisme* ou les documentaires d'Adam Curtis) ont évidemment noté la troublante concordance entre cette pensée et le néolibéralisme qui pousse aussi à la réalisation de soi de l'individu performant et réseauté.

«On a tout détruit, tout déconstruit, et on se retrouve seul, résume le sociologue. Il faudra bien reconstruire du lien social. Il faudra bien se fédérer et s'unir.»

Les savants parlent d'un pa-

radigme pour décrire les discours hégémoniques dans un domaine de connaissance. Or, la *French Theory*, qui se veut en guerre contre les discours hégémoniques, se cache elle-même comme grand récit, explique le professeur Jean-Philippe Warren. «Elle veut déconstruire chacun des grands récits de la société occidentale pour exposer ses oppressions: la science, la religion, la nation, la littérature, etc. C'est une perspective qui explique tout. Et c'est une machine assez efficace pour broyer toute opposition supposée essentialiste en ramenant les problèmes sous la triade «class, gender and race».»

Humanités numériques et transhumanisme

Les études de l'humain et de la société n'échappent évidemment pas à l'utilisation des outils numériques, mais n'échappent pas non plus à la réflexion sur les transformations que prépare la révolution technologique en cours.

Les humanités numériques décrivent cette application de l'informatique (pour faire court) dans toutes les disciplines et même comme transdiscipline. Les nouveaux outils ont par exemple révolutionné les études de l'Antiquité en facilitant l'accès à tous les manuscrits en grec ancien connus, maintenant numérisés. Les études abondent aussi sur l'importance des réseaux dans la vie sociale con-

temporaine ou à partir des bases de données dans une foule de domaines.

Le courant transhumaniste, né au tournant du siècle, est aussi extrêmement prolifique. Cette tendance pense les transformations technologiques qui changent et améliorent l'humain dans sa nature même, souvent dans une perspective scientifique et technophile.

Écologisme et panpsychisme

L'idée que notre monde vacille et que nous traversons une crise systémique menaçant la nature et la planète appelant des solutions systémiques se retrouve souvent au cœur de la pensée écologique.

Elle décrit des phénomènes scientifiquement et tire des conclusions normatives de ses constatations. Le capitalisme est souvent décrit comme un facteur central des dérèglements majeurs, sans pour autant être le seul responsable de la catastrophe appréhendée. La sensibilité écologique critique aussi les perspectives anthropocentristes, voire androcentristes, au point de jonction avec le féminisme par exemple.

Le panpsychisme peut s'arrimer à ce courant qui cherche à repositionner l'humain dans et non contre la nature. Cette théorie de la philosophie de l'esprit affirme que la conscience est une composante fondamentale de la réalité, de la même manière que l'espace et le temps.

Les défenseurs du panpsy-

L'individualisation semble exacerbée dans le monde contemporain. L'accomplissement personnel remplace la socialisation disciplinaire.

chisme (comme Galen Strawson) attribuent donc une forme de subjectivité à toute «unité matérielle», les poissons, les lapins ou les humains.

Cela ne signifie évidemment pas que les panpsychistes voient le monde d'une manière anthropomorphe, attribuant des émotions et une volonté aux objets.

La conscience attribuée à la matière est simplement vue comme le fait d'avoir un ressenti subjectif, qui peut certainement être très simple et différent du nôtre. Mais que l'on doit comprendre et respecter en tant que tel, au final.

Individualisme et théorie queer

L'individualisation de la société est un long processus. Le philosophe québécois Charles Taylor explore *Les sources du*

moi (1989) sur plusieurs siècles pour mettre en évidence la pluralité des conditionnements et représentations.

Résultat: l'idéal de la réalisation de soi consiste à cultiver son intériorité, à chérir à l'extrême sa liberté tout en ayant le sentiment d'appartenir à la nature.

L'individualisation semble toutefois exacerbée dans le monde contemporain. L'accomplissement personnel remplace la socialisation disciplinaire. Seulement, la passion d'être soi, l'euphorie égocentrique et la liberté débridée se paient en angoisse et en dépression, en solitude et en dépendances. Donner sens à sa vie n'a rien d'une sinécure, résume J. C. Kaufmann dans *L'invention de soi. Une théorie de l'identité* (2004).

La sociologie de l'individu tente de comprendre comment chacun ou chacune se construit dans le contexte d'appartenances multiples (genre, racialisation, culture...). Le sujet est pensé comme une volonté et une représentation face aux diktats des systèmes d'oppression, le marché, le patriarcat, les classes et les sociétés dominantes.

L'Américaine Judith Butler s'inspire des théories de Michel Foucault pour remettre en question les rapports de pouvoir constitutifs des identités de genre.

Sa théorie *queer* («bizarre», «étrange») s'attaque à la norme hétérosexuelle. Elle dénaturalise les catégories essentielles homme-femme. Elle pense le corps comme un lieu de transgression.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'UQAM organisait un colloque sur le marxisme à l'occasion des 200 ans de la naissance du détracteur du grand capital.



TASS/AGENCE FRANCE-PRESSE

Fidel Castro et Léonid Brejnev aux beaux jours du communisme



DAVID BOILY AGENCE FRANCE-PRESSE

Les mouvements animalistes ont entraîné l'interdiction de la chasse à certains mammifères, dont les bébés phoques du Groenland.

DES IDÉES



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Le féminisme se conjugue aujourd'hui au pluriel. Divers courants peuvent s'opposer sur certains principes, dont la laïcité.

« Il ne faudrait pas concevoir le genre comme une identité stable, dit une de ses célèbres formules. Le genre consiste davantage en une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posée dans un espace extérieur par une répétition stylisée. » (*Trouble dans le genre*, 1990).

Le corps est l'objet de multiples attentions savantes. « On pense les attaques contre le corps comme la victime des mi-

crogressions, dit M. Warren. On ne pense plus les oppressions structurelles dans la société. On dit qu'il existe des microgressions partout dans la vie quotidienne pour les individus assiégés par des micropouvoirs. Il y a de l'oppression dans le fait de mettre du mascara le matin, de dire comment marcher à un enfant, de sourciller en entendant un accent... »

Jean-Philippe Warren rappelle du même coup la triade

d'or des études sociales actuelles organisées autour des concepts de genre, de classes et de race.

Jusqu'au tournant des années 2000, les études se concentraient souvent autour du problème de l'égalité. Depuis, elles s'intéressent plus à l'ouverture et aux connexions entre les oppressions. Il faut donc dissoudre les traditions et les institutions, s'ouvrir aux autres, aux immigrants, aux

minorités, aux marges, et en même temps comprendre les combinaisons des pouvoirs.

« *Gender, class and race* : ce sont des catégories qui fonctionnent très bien pour étudier les pauvres, les femmes et les différents groupes LGBTQ2 puis les populations racialisées. Mais ce qui compte par-dessus tout, c'est la position à l'intersection de ces situations objectives.

Une femme blanche bour-

geoise de New York n'est pas automatiquement une oppresseuse, mais sa bonne philippine est bel et bien opprimée. Les nouvelles théories sont allergiques aux frontières, toutes les frontières politiques et sociales, ça va de soi, mais aussi entre les genres, entre la nature et la culture, l'homme et l'animal, l'humain et les robots, etc. »

Le Devoir

Les idées en déclin

Nationalisme et socialisme

Les idées vivent et meurent aussi dans le champ intellectuel. « En France, le socialisme et le gaullisme se sont effondrés rapidement », note le professeur Marc Angenot, historien des idées, en ajoutant que les sociétés, au contraire des théories évolutives, ne vivent pas de fatalité. « Il ne reste que le néolibéralisme, qui semble plutôt une gestion technologique d'une société qui ne sait pas où elle va. »

Le Québec francophone a longtemps cru marcher vers sa libération nationale et les intellos ont accompagné et théorisé cette option en remplissant des bibliothèques entières.

« Le nationalisme s'est effondré au Québec, dit le pro-

fesseur Angenot. Il était pourtant parti pour longtemps. L'explication générationnelle, dire que c'était un truc de baby-boomers et qu'il y avait une date de péremption, comme sur les pots de confiture, ça dit quelque chose, mais ça ne dit pas grand-chose.

« Que les idées émergent, se développent et disparaissent, c'est un constat, pas une explication. Il y a pourtant des idées zombies qui ne meurent pas, celle de l'Apocalypse par exemple. »

Postmodernisme

Avons-nous basculé dans une société différente de la modernité ? L'idée de la rupture née dans les théories littéraires des années 1960 est conceptualisée en architecture au début des années 1970, puis en « théorie du sa-

voir » dans une synthèse préparée par le philosophe français Jean-François Lyotard (décédé il y a tout juste 30 ans, en avril 1998) à la demande du Conseil des universités du Québec.

Les savoirs éclatent et le temps des « grands récits » de la modernité est terminé, dit le texte *Les problèmes du savoir* dans les sociétés in-

dustrielles les plus développées, qui sera republié sous le titre *La condition postmoderne*. Lyotard affirme que la mort des explications englobantes de la société moderne (comme celle du marxisme) délégitimées par l'histoire (le goulag) transforme le savoir en une « marchandise informationnelle ».

Le concept a fait fortune

« *Le nationalisme s'est effondré au Québec. Il était pourtant parti pour longtemps. L'explication générationnelle, dire que c'était un truc de baby-boomers et qu'il y avait une date de péremption, ça dit quelque chose mais ça ne dit pas grand-chose.* »

Marc Angenot, historien des idées à l'Université McGill

dans les universités anglophones. Au tournant du siècle, 20 % des auteurs des principales revues de sociologie de Grande-Bretagne se réclamaient du postmodernisme.

Ici, le sociologue Michel Freitag (1935-2009) et ses émules incarnent une pensée critique de la société postmoderne maintenant concentrée dans le Collectif Société, qui organisait le colloque sur la pensée de Marx cette semaine à l'UQAM.

En théorie sociale, les « ismes » structurent la pensée. « Tous les machins qui avaient une sorte de drapeau, comme le structuralisme, le fonctionnalisme ou le postmarxisme, se sont dégonflés comme des baudruches », dit Marc Angenot, historien des idées de McGill. « Ils ne sont pas remplacés dans la mesure où, dans la vie intellectuelle, les nouveaux "ismes" ne forment pas un tout cohérent. »

Le Devoir

Mouvements féministes

Les mouvements féministes contribuent depuis un siècle à changer la société. La première vague réformiste réclamait des droits civiques, dont le droit de vote. La seconde vague, plus radicale, a ramené la lutte dans le quotidien et l'intime en affirmant que le privé est politique.

C'est l'époque des luttes pour le droit à l'avortement ou le divorce par consentement, par exemple. Les ministères de la Condition féminine naissent alors, y compris au Québec. La troisième vague, en développement depuis au moins deux décennies, se veut plus ouverte à la diversité des expériences des femmes et aux diverses formes d'oppression.

Les études

« Les études féministes se sont toujours développées en liant l'action politique et la réflexion, dit la professeure de science politique Pascale Dufour, de l'UdeM. Pour une raison très simple : les femmes n'étaient pas dans les universités. Comme elles étaient à l'extérieur du système politique. La lutte sociale a donc amené les perspectives théoriques à l'intérieur des institutions. »

Pour elle, il n'y a pas un, mais des féminismes. « Il faut tout mettre au pluriel. Les théories féministes débattent entre elles. »

Elles se rassemblent tout de même autour d'une idée, selon la professeure Dufour, qui cite sa collègue Diane Lamoureux : « Le féminisme est un projet politique d'égalité. Des féministes plus libérales peuvent miser sur l'égalité formelle, dans les lois. D'autres visent une égalité totale, dans une perspective révolutionnaire. »

Les études féministes gonflent. M^{me} Dufour dirige la mineure du secteur. Un programme de deuxième cycle est en préparation dans son université.

Unique au monde

Mieux encore, le Réseau québécois en études féministes (RéQEF), soutenu par les fonds de recherche, rassemble quelque 80 professeurs, des militantes et des représentantes de groupes de pression, une particularité unique au monde.

« Le féminisme est la seule idéologie qui fonctionne, dit Marc Angenot. Les autres idéologies totales sont tombées très malades depuis la chute du mur de Berlin. Il y a en fait plusieurs féminismes, et les féministes peuvent avoir des positions contradictoires, sur le port du voile par exemple. C'est riche pour le débat médiatique. »



WIKICOMMONS

Le glacier de Gangotri, dans l'Himalaya, jouit depuis 2017 du statut d'entité vivante.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le nationalisme québécois : un mouvement à son apogée lors du référendum de 1995



WIKICOMMONS

La théorie et la pratique « queer » déconstruisent la norme hétérosexuelle.

Censure et liberté d'expression made in USA

Twitter, Infowars et NFL à l'épreuve du droit

Louis-Philippe Lampron est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il est notamment spécialiste des droits sur la liberté d'expression. Propos recueillis par Stéphane Baillargeon.

Cette semaine, coup sur coup, un tribunal fédéral a interdit au compte Twitter du président américain de bloquer certains commentaires de ses détracteurs, un procès débutait contre le site Infowars, négationniste du massacre d'enfants dans l'école de Sandy Hook, et la NFL a banni la protestation par agenouillement de ses joueurs pendant l'hymne national. Quel est le lien d'un point de vue juridique entre ces trois cas qui concernent la liberté d'expression ?

Le cas des joueurs de football me semble distinct des deux autres, qui s'inscrivent dans une ère postfactuelle, dans le mouvement de la post-vérité, de la désinformation, finalement. La question des *fake news* arrive devant les tribunaux avec ces deux cas. Donald Trump est l'égérie de ce mouvement. Il tente de communiquer directement avec le peuple, en se servant des réseaux sociaux pour transmettre son message. Il ne veut plus parler directement aux journalistes ou à certains médias parce qu'il se juge injustement traité par eux. La décision du tribunal fédéral est super intéressante parce qu'elle considère le volet de la liberté d'expression lié à l'accès du public à l'information. Donald Trump se retrouve donc coincé dans son propre jeu. Il prétend vouloir transmettre l'information au peuple américain, alors le tribunal lui rappelle qu'il n'y a pas de justification à bloquer l'accès à son compte. L'argument s'est donc retourné contre lui.

Avez-vous été surpris par la décision du tribunal ?

Elle me réjouit. Le public a le droit d'avoir accès à l'information. C'est sur la base de cette diffusion qu'il peut participer à la vie démocratique. À partir du moment où un élu décide d'utiliser un réseau social pour faire connaître de l'information, il ne peut se mettre à bloquer des utilisateurs. Donald Trump le magнат de l'immobilier pourrait le faire. Pas Donald Trump le président des États-Unis.

Jusqu'où peut s'étendre cette logique ?

Elle doit s'étendre à tous les élus. Le compte de l'élu, en tant que personne publique, doit rester ouvert à tous, surtout aux commentaires critiques à son endroit.

Le même principe de la liberté d'expression s'applique-t-il dans l'autre cas, celui du conspirationniste Alex Jones et de son site Infowars, qui nie le massacre et dit que les enfants ne sont pas morts à Sandy Hook en 2012 ?

Infowars est un champion

de la désinformation. Pendant la campagne présidentielle, Alex Jones prétendait qu'Hilary Clinton était un suppôt de Satan. Dans ce cas de *fake news*, il faut se demander comment lutter contre la désinformation faite de mauvaise foi. Au Canada comme aux États-Unis, c'est très difficile de lutter contre ça. M. Jones a le droit de répandre des faussetés. Au Canada, nous avons eu le cas Zundel, un négationniste qui a été accusé de diffuser de fausses informations en niant la réalité de l'Holocauste. Dans un jugement assez divisé, à quatre juges contre trois, la Cour suprême a tranché en 1992 que la démocratie impliquait le droit de dire tout et n'importe quoi, même de diffuser des informations que l'on sait fausses. On se retrouve dans une situation semblable avec Alex Jones.

C'est donc pour cette raison que les accusations visent l'invasion de la vie privée, des dommages émotionnels l'appât du gain et la diffamation ?

En droit pénal, on se demande si un crime a été commis et, si oui, comment punir le responsable. Là, on va plutôt se demander si quelqu'un a commis une faute en diffusant des mensonges qui ont causé des dommages que l'on peut compenser. Ce n'est pas simple. En diffamation, si on est insulté de manière démesurée avec beaucoup de résonance, on peut obtenir des compensations. On peut établir un parallèle avec Jeff Fillion, animateur de radio congédié pour des propos tenus sur le fils d'Alexandre Taillefer. Il y a deux niveaux rattachés à la liberté d'expression. Entre les individus, je peux dire n'importe quoi sans être embêté par l'État. Mais si je répands des mensonges sur quelqu'un, je peux être poursuivi au civil pour diffamation et obtenir réparation.

Reste le dernier cas, celui de la NFL. En quoi est-il différent ?

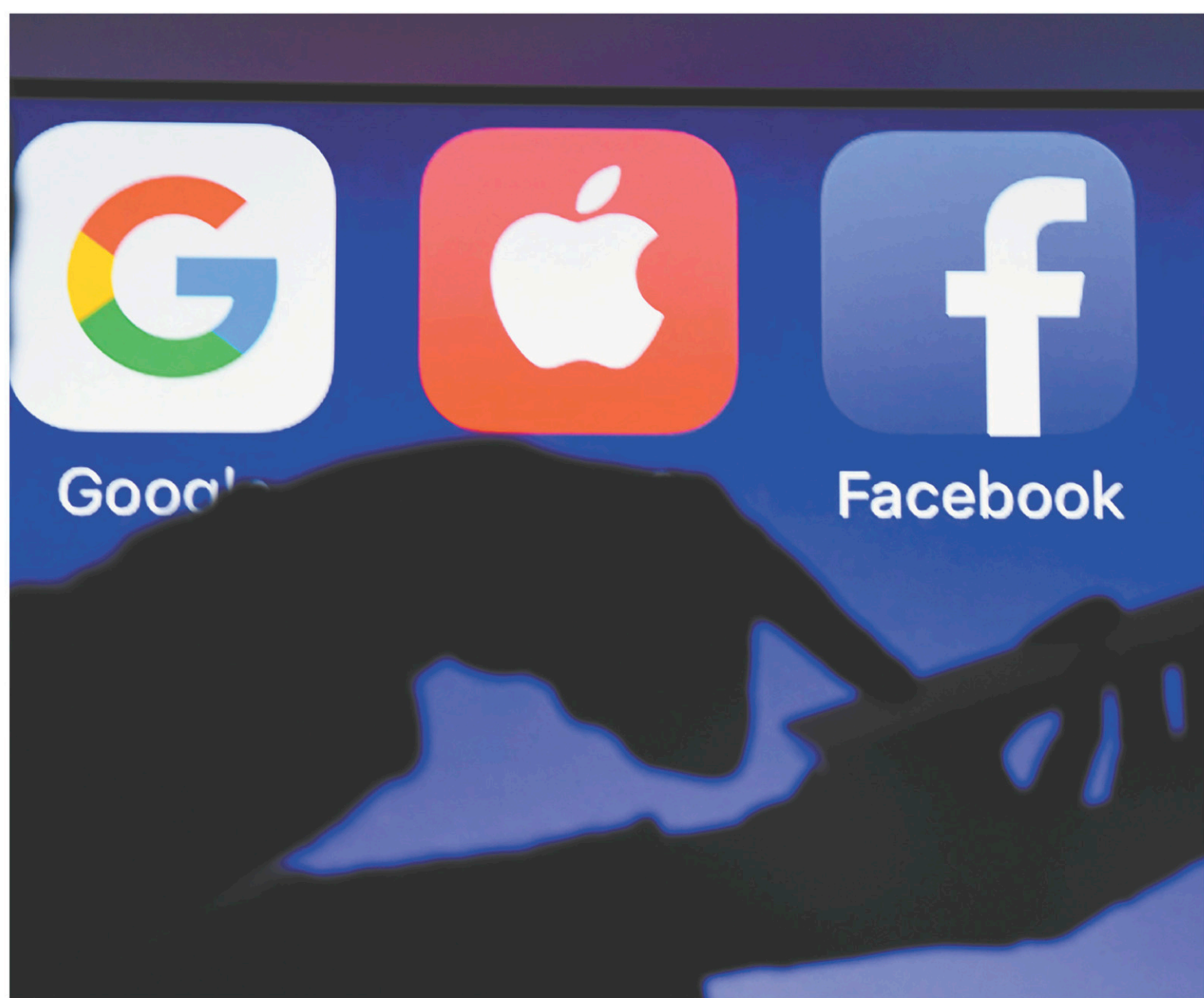
C'est un cas très, très inquiétant. Le cœur de la liberté d'expression, c'est le droit de critiquer les institutions et les symboles du pouvoir, dont l'hymne national. Là, on a des propriétaires d'équipe qui vont interdire à des joueurs, en majorité Noirs par ailleurs, de protester et d'attirer l'attention du public en mettant le genou au sol pendant l'hymne national parce qu'ils veulent attirer l'attention sur la discrimination systémique aux États-Unis. On est dans un problème de censure. Je rapprocherais ça de la loi 78 adoptée au Québec pendant le Printemps érable pour limiter les manifestations dans les sous-sols, sans perturber la circulation. De même, les joueurs ne peuvent protester qu'en restant au vestiaire, où ça n'attire pas l'attention. On est dans un acte répressif de la liberté d'expression, et ce règlement inquiétant va certainement être contesté.

Le Devoir



BRETT CARLSEN GETTY IMAGES

La NFL a banni cette semaine la protestation par agenouillement de ses joueurs pendant l'hymne national.



DAMIEN MEYER/DAMIEN MEYER AGENCE FRANCE-PRESSE

Le RGPD impose de nouvelles obligations aux entreprises comme aux administrations et renforce les droits des utilisateurs.

DONNÉES PERSONNELLES

L'Europe montre la voie

Les géants du Web doivent désormais se conformer à un nouveau cadre juridique

De révélations en scandales, la confiance envers les géants d'Internet s'est largement fissurée. En réponse, l'Union européenne s'est dotée d'un cadre juridique protecteur et innovant, qui est entré en application vendredi et pourrait faire des envieux.

AMAELE GUITON

Les données personnelles, Lou la revanche d'une Europe désormais à l'initiative en matière de protection de la vie privée? Alors que Facebook continue à subir, du moins en pressions politiques, le contre-coup du «scandale Cambridge Analytica» — du nom de cette firme de «marketing» politique proche de l'*alt-right* américaine, accusée d'avoir siphonné les données de 87 millions d'utilisateurs du réseau social à des fins d'influence —, c'est vers le Vieux Continent que les regards se tournent, y compris aux États-Unis. Le patron de Facebook, Mark Zuckerberg de lui-même, a finalement dû accepter de répondre, mardi à Bruxelles, aux présidents des groupes parlementaires européens. Et le règlement général sur la protection des données (RGPD), qui est entré en vigueur vendredi dans l'ensemble de l'Union, est regardé de près outre-Atlantique.

Ce texte, qui impose de nouvelles obligations aux entreprises comme aux administrations et renforce les droits des utilisateurs, va «changer le Web», écrivait *Wired* en mars. Pour le *New York Times*, c'est «la plus vaste réforme en matière de législation sur la confidentialité des données de ces vingt dernières années». Nombre d'observateurs s'interrogent sur ses effets à long terme, sur sa capacité à vraiment faire pièce au pouvoir des grandes plateformes numériques américaines. Mais à tout le moins, c'est désormais l'Union européenne qui donne le tempo.

Cela n'a pourtant pas été une mince affaire: il a fallu plus de quatre ans aux Vingt-Huit pour se mettre d'accord sur ce texte très disputé, successeur d'une directive de 1995. Annoncé par la Commission en janvier 2012 et confié, côté Parlement, au vert allemand Jan Philipp Albrecht, inlassable défenseur des droits fondamentaux, le projet de règlement a longtemps patiné. Le documentaire *Democracy* du Suisse David Bernet, sorti en 2015, témoigne d'un processus sans cesse contrarié, enjeu d'un lobbying

intense, et débouqué, à la mi-2013, par l'irruption sur la scène internationale d'un certain Edward Snowden... Les révélations de l'ancien consultant de la NSA sur la surveillance massive exercée par l'agence de renseignement américaine — notamment via le programme Prism, qui lui permet d'accéder aux données stockées par les géants du Net — sont en effet venues rebattre les cartes. Mais ce n'est qu'au printemps 2016 que le texte a été définitivement adopté.

Fébrilité

Avec une entrée en application fixée au printemps 2018, les acteurs concernés — de l'artisan qui gère un fichier client aux acteurs du *big data* — avaient donc deux ans pour se mettre dans les clous... mais il y a eu du retard à l'allure. En France, «à part les très grandes entreprises qui s'y sont mises début 2016, le travail a commencé, pour les plus gros acteurs, mi-2017», explique Étienne Drouard, avocat associé au cabinet K & L Gates. Et la panique a commencé à s'emparer des PME en novembre et décembre.

L'an dernier, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) s'en inquiétait d'ailleurs, jugeant la «cote d'alerte» atteinte — en mars 2017, seules 10% des entreprises françaises pensaient pouvoir être prêtes le jour J... Ces derniers mois, études et sondages se sont accumulés, débouchant sur le même constat: la grande majorité des acteurs privés sont en retard. «Bien sûr qu'il faut faire attention à la gestion des données, mais le RGPD risque d'apparaître comme une nouvelle contrainte», glisse-t-on du côté de l'Union des entreprises de proximité (U2P), qui prépare une déclinaison, à destination des patrons de TPE, du guide pratique élaboré par la Banque publique d'investissement (BPI France) et la CNIL.

Signe d'une fébrilité certaine, cette dernière a enregistré en avril et mai des pics de connexions à son site Web et d'appels téléphoniques. Et le branle-bas de combat produit des effets de bord. «L'un des

effets non attendus du RGPD, c'est qu'il a généré une guerre nucléaire de la négociation contractuelle entre les entreprises européennes et leurs prestataires américains», explique Étienne Drouard — les seconds en profitant pour rejeter sur les premières la responsabilité de la conformité au règlement. L'échéance du 25 mai a aussi donné naissance à un *business* d'un nouveau genre: début mai, la CNIL s'est fendue d'une «alerte» dénonçant «les agissements de sociétés promettant de manière peu scrupuleuse une mise en conformité «clé en main» au RGPD» et se présentant comme «certifiées» par le genedarme de la vie privée...

La situation est manifestement meilleure côté secteur public: «Globalement, l'État est prêt», assure Henri Verdier, le patron de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC). «Pour l'administration numérique, la seule évolution forte est l'obligation de délivrer une réelle information aux personnes sur les informations recueillies et leurs finalités, une pratique déjà ren-

Si le RGPD marque sans conteste une avancée en matière de droits des utilisateurs, beaucoup reste à faire du côté de la jurisprudence

due nécessaire par la jurisprudence européenne.»

Même très inégalement anticipée et vécue comme un couperet par beaucoup d'acteurs, l'entrée en application du règlement a, en tout cas, déjà commencé à produire des effets pour les utilisateurs, y compris les non-Européens: Apple, par exemple, a annoncé de nouvelles fonctionnalités accessibles à l'ensemble de ses clients. D'autres tentent d'évidence d'en limiter l'impact autant que possible. En avril, Facebook a confirmé à Reuters que les données de ses utilisateurs situés hors d'Europe et d'Amérique du Nord, qui jusqu'ici étaient sous la responsabilité de Facebook Ireland, relèveraient désormais du siège californien: 1,5 milliard de personnes se retrouvent ainsi exclues de la protection du droit européen. De quoi relativiser les louanges décernées par Zuckerberg au RGPD...

Jurisprudence

Côté société civile, en tout cas, l'entrée en application du règlement est attendue de pied ferme. En France, l'association La Quadrature du Net s'apprete à saisir la CNIL de plusieurs actions collectives contre les géants américains du Net. S'appuyer sur le texte européen pour engager des procédures juridiques est aussi l'objectif d'une association européenne, NOYB — acronyme de None of Your Business, «ça ne vous regarde pas» —, lancée par l'Autrichien Max Schrems, juriste et militant de la vie privée.

Et pour cause: si le RGPD marque sans conteste une avancée en matière de droits des utilisateurs, beaucoup reste à faire du côté de la jurisprudence. Les grandes plateformes numériques ont toutes annoncé, ces dernières semaines, des mises à jour de leurs conditions d'utilisation: reste à savoir si ces *aggiornamentos* sont conforables à la reconstruction prend du temps parce que le séisme n'a pas affecté la classe dirigeante ormes à l'esprit et à la lettre du cadre européen. Notamment dans le cas du réseau social de Mark Zuckerberg, dont les utilisateurs n'ont, par exemple, d'autre choix que de fermer leur compte s'ils ne souhaitent pas que leurs données soient partagées «à travers les produits des entités Facebook, y compris Instagram, What-

SApp et Oculus»...

En la matière, comme souvent, le diable se niche dans les détails: selon le règlement, un traitement de données personnelles est autorisé si l'utilisateur y consent librement et en connaissance de cause, s'il est indispensable (à l'exécution d'un contrat ou au fonctionnement d'un service, à une obligation légale ou à la préservation des intérêts vitaux d'une personne), mais également s'il répond aux «intérêts légitimes» d'une entreprise sans empiéter sur les droits fondamentaux d'un individu. Nul doute que les géants de la Silicon Valley, armés de bataillons d'avocats, ont bien en tête les subtilités du texte et ses marges d'interprétation. C'est désormais aux CNIL européennes et aux tribunaux qu'il revient de fixer le curseur entre les intérêts des champions de la *data* et les droits des citoyens.

Libération

PERSPECTIVES



PHOTOS TIZIANA FABI AGENCE FRANCE-PRESSE

Une murale de l'artiste TVBOY, à Rome, dépeint le leader du M5S, Luigi Di Maio, embrassant le chef de la Ligue d'extrême droite, Matteo Salvini. La formation d'une étonnante coalition entre les deux mouvements annonce un affrontement sans précédent en Europe.

L'Italie relance la crise européenne

Le programme du nouveau gouvernement italien pose un véritable défi à l'Europe et à l'euro

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

En 1957, la Ville éternelle avait fait sonner ses cloches pour souligner le traité de Rome, à l'origine de la Communauté économique européenne (CEE). Presque 60 ans plus tard, c'est de Rome que vient la principale menace à cette même union et à l'euro. Normal, dira-t-on, pour un pays qui a été abandonné par celle-ci au moment de la crise des migrants et qui a exactement le même PNB par habitant qu'au moment de la création de la monnaie unique... il y a 18 ans!

Six ans après la crise de la dette grecque, deux ans après le Brexit, un an après le bras de fer avec la Hongrie et la Pologne, l'Europe est à l'aube d'un nouveau choc frontal avec l'un de ses pays membres. Et pas n'importe lequel. Cette fois, c'est la troisième puissance économique et la seconde puissance industrielle de l'Union européenne qui défie Bruxelles. Depuis un demi-siècle, l'Italie n'avait-elle pas la réputation d'être le pays le plus favorable à l'Europe?

La formation d'une étonnante coalition entre les populistes du Mouvement 5 étoiles (M5S) de Luigi Di Maio et la Ligue d'extrême droite de Matteo Salvini annonce pourtant un affrontement sans précédent en Europe. Les mots doux du nouveau président du Conseil, Giuseppe Conte, un professeur de droit jusqu'à l'inconnu du grand public, n'auront trompé personne. Pas plus que ses appels à « dialoguer avec les institutions européennes » et à « confirmer la place de l'Italie en Europe ».

Rome contre Bruxelles

Même si Bruxelles tente aussi de temporiser, l'affrontement s'annonce inévitable sur plusieurs points de l'accord de gouvernement, un document de 58 pages signé cette semaine par la Ligue et le M5S. En politique étrangère, le nouveau gouvernement cherche à réhabiliter la Russie comme « interlocuteur stratégique » alors que les sanctions économiques contre Moscou devaient être automatiquement renouvelées à la fin du mois de juin. Autre sujet de friction, l'accord veut favoriser le « *Made in Italy* » et réclame la ratification par le Parlement italien de tous les traités de commerce signés par Bruxelles. Le nouveau gouvernement pourrait donc faire obstacle à ceux qui ont récemment été conclus avec le Mexique et le Japon.

Mais, c'est sur la dette italienne, qui atteint 132% du PIB, que le bras de fer semble déjà engagé. À l'encontre de toutes les règles budgétaires européennes, le programme de gouvernement prévoit une relance de type keynésien. Au menu, on trouve à la fois une augmentation des dépenses (création d'un revenu citoyen, annulation de la réforme des retraites) et une réduction des taxes (introduction d'un *flat tax*, ou impôt uniforme, et annulation de la hausse de la TVA). Les économistes évaluent à 100 milliards les nouvelles dépenses qui feront passer le déficit public bien au-dessus de la barre des 3% fixée par Bruxelles.

Déjà, les milieux financiers ont réagi. L'écart entre les taux d'emprunt italien et allemand sur dix ans a franchi vendredi la barre des 200 points. « Le message de la Commission européenne est très clair: il est important que l'Italie continue à maintenir des politiques fiscales et macroéconomiques responsables », a



Luigi Di Maio et Matteo Salvini ont en commun le souverainisme, selon le politologue Marc Lazar.

déclaré le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis.

Pourtant, si Bruxelles garde pour l'instant son calme, c'est parce qu'elle sait que le nouveau gouvernement devra composer avec le président Sergio Mattarella. Celui-ci a d'ailleurs fixé deux lignes rouges: le respect des engagements européens et de la discipline budgétaire.

Une sortie de l'euro?

Face à une alliance aussi hétéroclite que celle qui unit la Ligue et le M5S, on s'attend en effet à ce que Mattarella exerce tous ses pouvoirs. Or, la Constitution italienne lui confère un grand nombre de prérogatives. En Italie, le président a le pouvoir de nommer les ministres, de dissoudre les chambres et de censurer les lois. C'est notamment à cause de lui que la nomination de l'économiste eurosceptique Paolo Savona à l'Économie suscite une telle polémique. Ce vieux routier soutenu par Matteo Salvini a été membre du gouvernement dans les années 1990. Ancien partisan de l'euro, il s'est depuis longtemps repenti. Depuis, il a plaidé pour la mise en place de mécanismes de sortie de la monnaie unique et décrit celle-ci comme une « cage allemande » destinée à « coloniser » les autres pays européens.

Même si l'accord du gouvernement ne contient aucune mention d'un référendum sur l'euro, de nombreux économistes estiment que l'alliance eurosceptique qui s'apprete à prendre les commandes de l'Italie ne peut que représenter un sérieux défi pour la gouvernance de la zone. En Italie, « il n'existe plus à l'heure actuelle aucun politicien important et populaire pour défendre vraiment la gestion actuelle de la zone euro », écrit sur le site *Atlantico* l'économiste Christophe Bouillaud de l'Institut d'études politiques de Grenoble. En évoquant publiquement la création de mini-bons du Trésor (mini-BOT) dans l'éventualité où ils ne pourraient plus financer leur dette par les moyens normaux, les nouveaux dirigeants italiens adressent un message clair à Bruxelles, croit l'économiste. Advenant une situation de crise, ils ne plieront pas comme les Grecs l'ont fait en 2015!

Même s'il n'est pas à l'ordre du jour, croient les économistes, le scénario d'une sortie de l'Italie de l'euro ne peut être totalement exclu. Du moins cette sortie est-elle plus crédible que

celle de la Grèce. N'est-ce pas Matteo Salvini qui avait désigné l'euro comme un « crime contre l'humanité »? Selon Bouillaud, l'importante base industrielle du pays (plus importante que celle de la France) fait en sorte qu'advenant une confrontation avec Bruxelles, l'Italie aurait « beaucoup de choses à gagner d'une sortie de l'euro ». Ce qui donne du coup à l'Italie un pouvoir de négociation sans commune mesure avec celui que détenait la Grèce. Les secteurs bancaires français et allemand n'ont en effet aucun intérêt à voir s'effondrer les banques de la deuxième puissance industrielle de l'Union.

Un compromis souverainiste

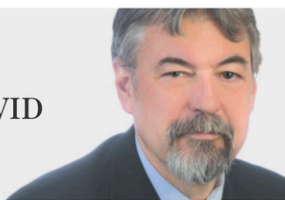
« Il faut savoir que Matteo Salvini comme Luigi Di Maio ont un rapport à l'euro qui est complètement démythifié », déclarait au *Figaro* Lenny Benbara, directeur de la publication *Le Vent se lève*. En sortir n'est ni une obsession ni un tabou. Cependant, leur position sur le sujet dépendra essentiellement de l'intérêt qu'ils y trouvent, et rien ne dit que celui-ci sera le même pour les deux partis. »

Pour le politologue Marc Lazar, que *Le Devoir* avait longuement interviewé au moment des élections italiennes, c'est le souverainisme qui constitue le point commun entre la Ligue et le M5S. Selon lui, les deux mouvements sont en train de refonder complètement la politique italienne avec pour objectif de devenir des deux principaux partis italiens et Tiziana FABI de se partager le marché électoral comme le faisaient avant eux le Parti démocrate de Matteo Renzi et Forza Italia de Silvio Berlusconi. Une rivalité qui rend d'autant plus improbable une alliance de longue durée.

Quelle que soit la durée de vie du nouveau gouvernement italien, le politologue Dominique Reynié ne voit dans celui-ci que le dernier épisode de la montée d'une colère qui ébranle aujourd'hui l'Europe de Rome à Budapest. « Le choix qui s'offre à nous est limpide, déclarait-il au *Figaro*. Ou bien les gouvernements européens se montrent capables de répondre rapidement aux attentes exprimées électoralement, ou bien les coalitions populistes de gouvernement se multiplieront, jusqu'à faire tomber l'euro et donc l'Europe. »

Un problème de tension

MICHEL DAVID



Il y a maintenant 50 ans que la crise de Saint-Léonard a posé brutalement la question de l'intégration des immigrants, qui demeure plus que jamais au centre du débat politique québécois.

À l'automne 1968, quand la communauté italienne de cette paisible localité à majorité francophone a refusé d'inscrire ses enfants à l'école française et tenté de s'en approprier une autre où ils pourraient étudier en anglais, c'est le Québec tout entier qui a pris la mesure du problème.

Grâce à la « revanche des berceaux », qui s'était traduite par un taux de natalité stupéfiant, l'immigration était restée jusque-là une préoccupation secondaire. La prise de conscience des nouvelles réalités démographiques a causé un choc.

En 1989, le documentaire de Lise Payette et Jean-François Mercier, intitulé *Disparaître*, se voulait la chronique d'une mort annoncée. Après deux siècles de survivance héroïque, la nation canadienne-française, qui commençait tout juste à se découvrir québécoise, était-elle arrivée à la fin du voyage?

Cette hantise s'est installée à demeure. L'adoption de chaque loi à caractère linguistique a pris des allures de psychodrame. Victimes d'une infériorisation systématique depuis des générations, bon nombre de Québécois en sont arrivés à douter de leur droit à l'affirmation, voire à l'existence collective.

En faisant adopter la Charte de la langue française, Camille Laurin voulait exorciser cette peur et il a en partie réussi. Le retour à l'affichage commercial bilingue n'a pas causé la catastrophe que d'aucuns prédisaient. Même si plusieurs de ses articles ont été invalidés par les tribunaux, l'essentiel de la Charte a été maintenu et plusieurs ont cru que la partie allait être gagnée.

♦ ♦ ♦

De toute évidence, le sentiment d'insécurité demeure. Au train où vont les choses, les questions relatives à l'immigration seront au cœur de la prochaine campagne électorale comme elles ne l'ont jamais été auparavant.

La crise des accommodements raisonnables de l'automne 2006 avait bien soulevé les passions, mais la création de la commission Bouchard-Taylor avait permis de mettre la question entre parenthèses, de sorte que l'élection de mars 2007 avait porté largement sur le bilan du gouvernement Charest.

Même si la charte de la laïcité avait monopolisé la deuxième moitié du bref mandat de Pauline Marois, il en a été très peu question durant la campagne du printemps 2014, bien que de nombreux électeurs l'eussent sans doute à l'esprit.

Après des décennies de polarisation entre fédéralisme et souveraineté, le report du référendum devait en principe resituer la dynamique politique québécoise sur un axe gauche-droite, mais la question identitaire n'a pas été évacuée pour autant, bien au contraire.

Aux yeux d'un grand nombre de francophones, la création d'un État indépendant devait régler le problème. À partir du moment où il deviendrait clair pour tout le monde que le Québec était une société essentiellement française, où le bilinguisme et le multiculturalisme à la canadienne n'avaient pas leur place, la question de l'intégration des immigrants ne se poserait plus. Soit ils accepteraient les règles de leur pays d'accueil, tout en s'enrichissant de leur diversité, soit ils iraient s'installer ailleurs.

Même pour ceux qui hésitaient à rompre les liens avec le Canada, l'indépendance constituait une sorte de police d'assurance au cas où. Maintenant que cette perspective s'est éloignée, c'est le moins qu'on puisse dire, il devient de moins en moins certain que la société québécoise a la capacité, voire la volonté, d'imposer son modèle aux nouveaux arrivants.

♦ ♦ ♦

La désaffection des francophones envers le PLQ ne s'explique sans doute pas uniquement par son laisser-faire sur les questions identitaires, mais le contraste avec l'appui massif dont il bénéficie chez les non-francophones permet de penser qu'il y est pour beaucoup.

Le fédéralisme du premier ministre Couillard est trop inconditionnel pour qu'il ose exiger les conditions auxquelles il pourrait être aménagé pour rassurer les francophones, et la pitoyable saga de la loi 62 sur la neutralité religieuse de l'État a démontré qu'il n'est pas même prêt à utiliser les moyens dont le Québec dispose actuellement.

Le sentiment d'insécurité que ressentent ceux qui se tournent vers les solutions proposées par la CAQ, que seul un État souverain pourrait d'ailleurs appliquer, devient d'autant plus fort que le besoin économique auquel répond l'immigration devient plus criant.

Le mythe des « voleurs de jobs » a volé en éclats. Dans un Québec vieillissant, l'apport de la main-d'œuvre immigrante est devenu une nécessité. Partout, y compris dans les régions, les entreprises lancent des SOS.

Même si la question de l'intégration des immigrants n'est pas nouvelle, les Québécois n'ont jamais été soumis à un tel niveau de tension entre l'insécurité culturelle et les impératifs de l'économie. La solution n'est pas simple.

PERSPECTIVES

Carnet de voyage en pays fracturé

Trois ans après le séisme dévastateur, le Népal peine à panser ses plaies

MARCO FORTIER
à Langtang, au Népal

L'image est saisissante. Au détour d'un sentier, on arrive devant un champ de pierres, de roc et de glace à perte de vue. Jusqu'au 25 avril 2015, il y avait ici un village de montagne. Il n'en reste plus rien. Rien d'autre qu'une vaste étendue grise.

Ce jour-là, il y a trois ans, le hameau de Langtang, au cœur de l'Himalaya, a été rayé de la carte, enseveli sous des tonnes de débris qui se sont détachés du flanc de la montagne; 175 personnes ont péri dans la tragédie. Plusieurs corps n'ont pas été retrouvés. Ils reposent sous la couche de débris de cinq à dix mètres d'épaisseur qui a englouti le village.

Cette avalanche — comme des centaines d'autres — a été déclenchée par le plus puissant séisme en près d'un siècle au Népal, un petit pays de 30 millions d'habitants coincé entre l'Inde et la Chine. Le tremblement de terre d'une magnitude de 7,9 a tué plus de 9000 personnes et en a laissé 3,5 millions sans abri. Trois ans plus tard, les cicatrices du séisme restent béantes dans la capitale, Katmandou, et dans la vallée du Langtang, région isolée à la frontière du Tibet, accessible seulement à pied ou en hélicoptère.

Le Népal est un pays balaféré. Le tremblement de terre a remué les bâtiments, les paysages et les âmes. La reconstruction se fait à la manière népalaise — un des pays les plus pauvres d'Asie: un peu n'importe comment. Lentement. Comme si l'intervention divine de Ganesh ou de Bouddha allait tout régler.

«On ne peut pas se fier au gouvernement pour prendre le leadership de la reconstruction», résume Ghyalbu Tamang, qui travaille à la fromagerie de yak établie à Kyanjin Gompa, le village le plus reculé dans la vallée du Langtang, à 3800 mètres d'altitude.



La vallée de Langtang, située près de l'épicentre du séisme de 2015, reste marquée par la tragédie.

Sa voix tremble lorsqu'il se remémore le séisme. Il a perdu onze membres de sa famille, dont son père et sa mère, dans la tragédie (mais ses cinq enfants et sa femme ont survécu). «La terre tremblait si fort que j'avais de la misère à tenir debout. Trois ans plus tard, mes enfants font encore des cauchemars», dit-il.

Ghyalbu Tamang a réussi à rénover sa maison avec les moyens du bord, dont l'aide de 300 000 roupies (3600 \$CAN) fournie par l'Etat. Pour arrondir leurs fins de mois, sa femme et lui hébergent des randonneurs, mais le tourisme a baissé de 25% depuis le séisme.

Tombés au combat

Loin des foules qui se ruent vers le camp de base de l'Éve-

rest ou de l'Annapurna, le Langtang reste un secret bien gardé de l'Himalaya. Les trekkers qui s'aventurent dans la vallée découvrent des paysages grandioses et des villages accueillants, établis à l'ombre du Langtang Lirung, dont le sommet enneigé culmine à 7234 mètres.

La vallée, située près de l'épicentre du séisme de 2015, reste marquée par la tragédie. Partout, des glissements de terrain et des avalanches ont tout emporté sur leur passage. Ces fractures restent visibles dans le paysage. Le village de Ghora-tabela, par exemple, n'est plus qu'un amas de tôles tordues et de débris de pierres et de bois. L'avalanche a tout saccagé.

D'autres hameaux — comme le bien nommé Bambou Village — émergent à nouveau autour

de gigantesques blocs de roc (de la taille d'un autobus) qui ont déboulé de l'Himalaya.

Même les arbres sont tombés au combat: près de l'ancien village de Langtang, sur le flanc de la montagne, des milliers de conifères gisent au sol, mis K.-O. par le séisme...

Un pays à reconstruire

La catastrophe a détruit des milliers de bâtiments. Le gouvernement du Népal a fait le décompte: 767 705 ménages sont admissibles à une aide financière pour rénover ou reconstruire leur maison. Mais à peine 12% des bâtiments ont été reconstruits. L'aide internationale promise de 4 milliards de dollars arrive au compte-gouttes, faute d'un État fiable pour superviser les travaux. La

« La reconstruction prend du temps parce que le séisme n'a pas affecté la classe dirigeante »

Manjushree Thapa, auteure népalaise établie à Toronto

main-d'œuvre qualifiée et les matériaux de construction manquent aussi cruellement.

Les traces du séisme restent visibles dans la capitale, Katmandou. Une série de temples du quartier historique de Durbar Square sont tombés comme des châteaux de cartes. Le palais Hanuman Dhoka, dont les murs du XVI^e siècle arborent de larges fissures, survit grâce à l'aide du gouvernement japonais.

Dans les quartiers populaires autour de Durbar Square, des bâtiments de trois étages penchent dangereusement vers la rue. Ils se maintiennent debout grâce à de bons vieux «deux par quatre» accotés contre les murs.

Ces immeubles vont-ils s'effondrer sur les passants? Peut-être que oui, peut-être que non. Entre-temps, la vie continue. Il y a des questions que le Népal n'a pas le luxe de se poser.

Vu avec des yeux d'Occidental, ce pays est un extraordinaire chaos. Une image vient à l'esprit: les centaines de fils électriques entortillés comme des spaghettis au-dessus des ruelles étroites de la capitale. Parfois, un fil coupé frôle la tête des piétons. Risque-t-on l'électrocution? Peut-être que oui, peut-être que non...

Lutte des classes

«Vous avez raison, il y a une façon bien népalaise de faire les choses», dit en riant Manjushree Thapa, auteure népalaise établie à Toronto. L'image romantique du «gentil peuple hindou qui accueille les randonneurs avec le sourire» cache un cul-de-sac politique.

«La reconstruction prend du temps parce que le séisme n'a pas affecté la classe dirigeante. Les gens les plus touchés par le séisme sont les pauvres qui vivaient dans les maisons les plus fragiles», dit cette auteure à la plume acérée.

Les castes dirigeantes représentent 15% de la population, mais gardent leur emprise sur le pays malgré la démocratie naissante (et malgré l'abolition du système de castes il y a un demi-siècle).

«Plutôt que d'aider les pauvres qui ont tout perdu, la classe dirigeante a développé l'obsession de contrôler l'argent de l'aide internationale. Elle a mis en place une énorme bureaucratie sous prétexte d'empêcher les étrangers d'enrichir le Népal. Le problème, c'est que les gens peu éduqués ou établis dans des régions isolées sont analphabètes et ne parlent souvent même pas le népalais. Ils sont incapables de remplir la paperasse pour obtenir de l'aide financière», dit Manjushree Thapa.

«L'État n'a pas à cœur l'intérêt de la population, mais pour la première fois depuis des années, il y a matière à être optimiste: la nouvelle Constitution prévoit la création d'un régime fédéral. Le but était de donner le moins de pouvoir possible aux provinces, mais je pense que les tenants de la centralisation ont mal fait leur travail! Les administrations locales auront du pouvoir. Plus on enlève du pouvoir à la caste dominante à Katmandou, plus il y a d'espoir», dit-elle.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008), sur des demandes approuvant:

- pour le bâtiment occupant les lots 1 340 566 et 2 203 668 du cadastre du Québec, actuellement aux 355, boulevard De Maisonneuve Ouest et 350-360, avenue du Président-Kennedy, une dérogation permettant la construction d'un bâtiment ne respectant pas les conditions prévues pour le mode d'implantation contigu requis par le secteur, qui comprend un débarcadère et qui ne comprend aucun quai de chargement, et ce, en dérogation aux articles 58, 381, 583 et 584 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1167303002];

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle seront étudiées ces demandes aura lieu le mardi 12 juin, à 18 h 30, à la Salle du conseil, 800, boulevard de Maisonneuve Est.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ces demandes peut communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant le numéro de dossier indiqué précédemment.

Montréal, le 26 mai 2018

Le Secrétaire d'arrondissement,
M^{re} Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Dans l'affaire de la liquidation de :
Services financiers Penso du Canada Ltée (« Penso »)

Ernst & Young inc. en sa qualité de liquidateur de Penso en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (« LCSA ») nommé par la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») le 1er février 2013 (ci-après le « Liquidateur ») avise par les présentes que :

1. Le Liquidateur a complété la liquidation de Penso;
2. Le Liquidateur a procédé au paiement des créances de la société telles que déposées auprès du Liquidateur dans le cadre du processus de réclamation autorisé par la Cour le 1er février 2013;
3. Le 23 mai 2018, le Liquidateur a déposé une requête à la Cour pour :
 - i. approuver ses comptes définitifs;
 - ii. obtenir l'autorisation de disposer des registres et actifs résiduels de Penso;
 - iii. l'autoriser à répartir en numéraire le reliquat des biens entre les actionnaires selon leurs droits respectifs; et,
 - iv. libérer le Liquidateur de son mandat.
4. Ladite requête sera entendue au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) Canada, le 30 mai 2018, à 9.00AM à la salle 2.07.

Dans la mesure où la Cour octroie l'ordonnance demandée, le Liquidateur déposera une demande au directeur de la LCSA pour obtenir un certificat de dissolution.

Copie de ladite requête ainsi le rapport du Liquidateur quant à son administration sont disponibles sur le site web du Liquidateur au : www.ey.com/ca/penso sous les onglets *Requêtes au Tribunal et Rapports du liquidateur*, respectivement.

Montréal, le 25 mai 2018.

Martin Daigneault
Ernst & Young Inc.
514-874-4333 | martin.daigneault@ca.ey.com



AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDES D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu de la procédure des usages conditionnels du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), sur les demandes approuvant :

pour l'unité 3109 du bâtiment portant le numéro 1288, avenue des Canadiens-de-Montréal, l'usage « résidence de tourisme », et ce, conformément au paragraphe 7^e de l'article 136 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1164869003];

pour le bâtiment portant le numéro 1379, rue Ontario Est, l'usage « résidence de tourisme », et ce, conformément au paragraphe 7^e de l'article 136 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1186255008];

pour le bâtiment portant le numéro 320, rue Notre-Dame Est, l'usage « bâtiment abritant un nombre illimité de logements » au niveau du sous-sol et au rez-de-chaussée comme déjà autorisé aux étages, et ce, conformément au paragraphe 8^e de l'article 136 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1184869009];

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle seront étudiées ces demandes aura lieu le mardi 12 juin 2018, à 18 h 30, à la salle du conseil, 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ces demandes d'autorisation peut communiquer avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossiers indiqués précédemment.

Fait à Montréal, le 26 mai 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008), sur des demandes approuvant :

- pour le bâtiment portant le numéro 87, rue Ontario Ouest, une dérogation permettant l'implantation d'un équipement mécanique sur la façade Est du bâtiment, et ce, notamment en dérogation à l'article 381 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) et à l'article 6 du Règlement modifiant le règlement sur la construction d'un atrium et sur l'occupation du bâtiment situé au 87, rue Ontario Ouest (98-176) [1183332003];

- pour le bâtiment situé au 1800, rue Bercy, une dérogation permettant la construction d'une piscine et d'un équipement récréatif en cour avant, et ce, en dérogation à l'article 381 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1186255007];

- pour le bâtiment occupant les lots 1 340 566 et 2 203 668 du cadastre du Québec, actuellement aux 355, boulevard De Maisonneuve Ouest et 350-360, avenue du Président-Kennedy, une dérogation permettant la construction d'un bâtiment ne respectant pas les conditions prévues pour le mode d'implantation contigu requis par le secteur, qui comprend un débarcadère et qui ne comprend aucun quai de chargement, et ce, en dérogation aux articles 58, 381, 583 et 584 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1187303002];

- pour le bâtiment portant le numéro 700, rue Saint-Antoine Est, une dérogation permettant un quai de chargement d'une profondeur de 10 m, au lieu de 16 m, et ce, en dérogation à l'article 579 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1180607002];

- pour le bâtiment portant le numéro 1800, avenue McGill Collège, une dérogation permettant un revêtement de toiture de couleur brune, au lieu de blanche, et ce, en dérogation à l'article 128.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1180607003].

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle seront étudiées ces demandes aura lieu le mardi 12 juin 2018, à 18 h 30, à la salle du conseil, 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ces demandes peut communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossier indiqués précédemment.

Fait à Montréal, le 26 mai 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

HEURES DE TOMBÉE

Avis
légaux
et appels
d'offres

Les réservations
doivent être faites
avant 15 h pour
publication deux
(2) jours plus tard.

Publications
du lundi :
Réservations avant
11 h le vendredi

Publications
du mardi :
Réservations avant
15 h le vendredi

POUR NOUS JOINDRE
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344
Fax : 514-985-3340

[www.ledevoir.com/
services-et-annonces/
avis-publics](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics)
[www.ledevoir.com/
services-et-annonces/
appeles-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres)

AVIS DE CLÔTURE

D'INVENTAIRE

Prenez avis que JOYCE ANNE GOLDA WOOD, en son vivant domiciliée au 5445 Place Chenier, Montréal, Québec, H1K 3Z1, est décédée à Montréal le 27 novembre 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à SUSAN WOOD, située au 5445 Place Chenier, Montréal, Québec, H1K 3Z1. Donné ce 9 mai 2018. Susan Wood et Nancy Wood, liquidateurs

Avis de demande dissolution
Prenez avis que la personne morale sans but lucratif Mission Patrimoine Religieux ayant son siège au 12055 rue Grenet Montréal province de Québec H4J 2J5, demande au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre. Nancy Prada, secrétaire trésorière

Nancy Prada, secrétaire trésorière

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

HONOK MÉDIA INC.

AVIS est par la présente donné que la faillite de HONOK MÉDIA INC., ayant son siège social au 202-3655, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil, QC, J3G 4T2, est survenue le 17^e jour de mai 2018, suite au refus de la proposition par les créanciers lors de la première assemblée des créanciers tenue au bureau du Syndic autorisé en insolvabilité, 1080 Côte du Beaver Hall, bureau 1810, Montréal, QC.

DATÉ le 26^e jour de mai 2018, à Montréal, Sylvain Lapointe, CPA, CA, CIRP, SAI

BLT LAPOINTE & ASSOCIÉS INC.
1080, Côte du Beaver Hall
Bureau 1810
Montréal (QC) H2Z 1S8
Tél. : (514) 395-0570
Télex : (514) 395-0571
www.bltlapointe.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

PERSPECTIVES



PHOTOS CLAUDE LÉVESQUE

Un site d'amarrage permanent peut facilement coûter 12 000 livres sterling par année. Les embarcations portent souvent sur le toit un vélo, des bricoles, du bois ramassé sur la rive.

Au royaume des « gitans de l'eau »

Le coût exorbitant du logement force des milliers de Londoniens à vivre dans des péniches

Près d'une centaine de kilomètres de canaux traversent la ville de Londres. D'abord consacrés au transport des marchandises, ces ouvrages ont ensuite servi à la navigation de plaisance avant de devenir, pour de plus en plus de gens, une solution à la crise du logement.

CLAUDE LÉVESQUE

à Londres

À l'abri d'une circulation automobile folle, une promenade le long des anciens chemins de halage permet de découvrir, au milieu des canards et des cygnes, des quartiers qu'on ne fréquenterait pas autrement. Ceux-ci vont du très huppé au semi-rural en passant par des zones industrielles en voie d'embourgeoisement. La découverte ne doit pas s'arrêter au bâti, car rien n'interdit d'engager la conversation avec les occupants de ces péniches étroites justement appelées *narrowboats*, qui s'alignent le long des rives, amarrées en double file dans les secteurs les plus convoités. Cette population « flottante » gagne à être connue.

« Je ne dirais pas qu'il s'agit d'une communauté dans le sens où nous partagerions toutes nos valeurs ou les mêmes buts dans la vie, mais il est certain qu'on se fait des amis. Une règle non écrite dit que vous pouvez frapper à la porte de votre voisin si vous avez besoin d'aide », explique Katharine Pearson, une femme dans la trentaine qui a adopté ce style de vie il y a bientôt un an.

Il est difficile d'établir le nombre exact de ces semi-nomades, qu'on surnomme parfois les « gitans de l'eau ». Plus de 10 000 péniches « résidentielles » circulent sur les canaux de Londres. La majorité de leurs occupants en ont fait leur principal, sinon leur unique, logis. Plus de la moitié sont obligés de changer de point d'amarrage toutes les deux semaines parce qu'ils ne peuvent pas, ou ne veulent pas, déboursier les 12 000 livres sterling par an (l'équivalent du loyer d'un petit appartement) qui leur donneraient droit à un site permanent.

La plupart des embarcations, dont le prix moyen se situe autour de 50 000 livres, sont modestes; plusieurs sont déginguées mais présentent de belles touches artistiques; presque toutes portent sur le toit un vélo et quelques bricoles, souvent du bois ramassé sur la rive, parfois un panneau solaire. Elles sont affublées de tous les noms imaginables, allant de *Muffin* à *Romeo* et *Juliette* en passant par l'incontournable *Noah's Arch*.

Une solution à la crise du logement

J'ai rencontré Katharine Pearson fin janvier, alors qu'elle aidait ses voisins du moment à s'amarrer en double file dans le Regent's Canal, la pièce maîtresse du réseau, à mi-chemin entre la gare King's Cross et les écluses de Camden. Fonctionnaire municipale, passionnée de littérature,



« Je n'aurais pas vécu ce genre d'expérience si j'avais habité dans un flat. Cela compense amplement les ennuis mécaniques. »

Katharine Pearson

elle a perdu l'été dernier le logement subventionné qu'elle occupait avec sa partenaire et les deux jeunes enfants de cette dernière.

« Nous n'avions pas les moyens de louer ou d'acheter un appartement dans la capitale », dit-elle. Elle a vu une solution à son problème en se promenant le long du canal. Elle a ensuite trouvé son bateau sur Internet. Katharine n'avait aucune expérience de la navigation, mais elle connaissait quelques personnes qui en avaient.

En règle générale, les « gitans de l'eau » sont assez jeunes. Les femmes sont bien représentées. Montana, la jeune vingtaine, se débat avec deux copines pour amarrer convenablement le bateau que de forts vents poussent dans la mauvaise direction. Une dizaine de mètres plus loin, une autre embarcation s'est carrément posée en travers du canal: ses propriétaires auront du mal à la sortir de ce mauvais pas. Les trois jeunes femmes font depuis deux semaines l'essai du bateau qu'un ami leur a prêté pendant ses vacances. Montana songe à s'en procurer un pour y vivre.

Hannah Anketell est photographe. Elle travaille dans le centre de Londres. Quand je l'ai rencontrée, en hiver elle aussi, elle faisait, avec sa mère et deux amis, l'essai d'un bateau de 40 pieds qu'elle avait l'intention d'acheter. Elle se propose

de vivre seule dans sa péniche « parce que les logements ne sont plus abordables à Londres ».

En une décennie, les prix ont presque doublé dans la capitale britannique. Un appartement d'une seule chambre à coucher coûte facilement un demi-million de livres. Il est à peu près impossible de payer moins de 700 livres par mois pour vivre dans une simple chambre en partageant la cuisine et la salle de bains avec trois ou quatre personnes.

Ian rentre d'Écosse où il a passé Noël parce qu'il a de la famille dans cette région. Il possède une belle péniche, un peu plus large que la plupart des *narrowboats*. Il vit sur ce bateau qu'il a acheté il y a deux ans et demi après avoir été « forcé » de vendre sa maison. Il travaille à Londres dans les technologies de l'information. Il possède un poêle au charbon qui fait moins de fumée qu'un poêle à bois, mais qui produit plus de CO₂. Il arrive que des riverains se plaignent de la « pollution » produite par les petits bateaux. « Mais que dire de ces nouvelles tours d'habitation qui bloquent le soleil et qui tuent tous les poissons? » rétorque-t-il en montrant les hauts immeubles qui ont poussé dans le quartier Mile End.

Le River & Canal Trust, l'organisme sans but lucratif responsable des quelque 2000 miles de

canaux et de cours d'eau navigables de la Grande-Bretagne, fait de son mieux pour arbitrer les conflits. Les deux jeunes bénévoles que j'ai rencontrés sur un chemin de halage ne semblaient pas craindre une nouvelle source de pollution. Au contraire, ils ont vanté la qualité de l'eau, ajoutant que les nids construits sous les ponts ont transformé les canaux en autoroutes pour les abeilles en voie d'extinction!

Hannah Anketell et ses amis venaient de franchir un étroit tunnel non éclairé long de près de 1 mille quand elles ont amarré leur péniche près de King's Cross. Le Regent's Canal, construit au début du XIX^e siècle, compte deux de ces souterrains pour bateaux. Les points d'entrée ressemblent aux portes de l'enfer.

« Ce n'est pas si difficile de manœuvrer le bateau. Au début, on zigzague et c'est un peu épuisant, affirme Katharine Pearson. Heureusement, nous avons rencontré un navigateur expérimenté qui nous a donné quatre heures de son temps. Tout ce que nous avons pu lui offrir pour le mal qu'il s'est donné, c'est du macaroni au fromage. Mais il ne voulait rien en retour. »

« Nous avons rencontré des gens formidables dès le début, poursuit-elle. Nous sommes devenus amis avec des Brésiliens amateurs de musique et de grillades. Nous devons nous revoir l'été prochain. Je n'aurais pas vécu ce genre d'expérience si j'avais habité dans un flat. Cela compense amplement les ennuis mécaniques. »

Un mode de vie

« Il faut se déplacer souvent, charger du charbon et apprendre toutes sortes de choses, ajoute Katharine Pearson. Je considère que ce mode de vie est honnête en ce sens que vous devez absolument résoudre tous les problèmes sans tarder. Les défis peuvent cependant se transformer en expériences agréables », ajoute-t-elle.

Chez les gens qui habitent sur l'eau, il y a une maxime qui dit: le plus beau jour, c'est quand tu achètes ton bateau... mais aussi quand tu le vends. De nouvelles perspectives s'ouvrent quand on devient un gitan de l'eau. Mais les nombreuses difficultés finissent par peser lourd. Aux problèmes techniques s'ajoutent des complications quand vient le temps de voter, d'inscrire les enfants à l'école, de prendre son courrier, etc.

L'hiver dernier a été rigoureux au Royaume-Uni. Les habitants des canaux se sont souvent cloîtrés dans leurs embarcations comme dans des tanières à cause du froid. Little Venice, un carrefour aquatique plutôt enchanteur dans l'ouest de la ville, a même gelé en partie pendant quelques jours en mars.

Londres n'est pas Venise, mais arrivent quelques rayons de soleil et ses canaux reprennent vie joyeusement.

Collaborateur
Le Devoir



NOUVEAU
BALADO

LE DEVOIR

Le
mythe
start-up

Qui n'a pas un jour rêvé
de créer sa propre entreprise ?

Découvrez « Le mythe start-up »,
notre balado en 6 épisodes,
qui suit la vie d'une entreprise
étape par étape, avec ses hauts
et... ses bas !



D

AUJOUR'HUI
Écoutez le quatrième
épisode de la série:
Les concours

LeDevoir.com/balado

ÉDITORIAL

RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Un échec avéré

En 1990, le gouvernement du Québec, jugeant qu'une trop forte proportion d'immigrants s'établissait à Montréal, faisait de la régionalisation un des objectifs stratégiques de sa politique d'immigration et d'intégration. Presque trente ans plus tard, nous devons constater que la situation n'a pas changé; les divers plans d'action gouvernementaux furent des échecs.

Cette semaine, le premier ministre Philippe Couillard, flanqué du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, a dévoilé la *Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023. Le Québec à l'ère du plein-emploi*, qui prévoit un investissement considérable — 1,3 milliard en cinq ans — dans un bouquet de 47 mesures. On apprenait que le gouvernement libéral prévoit que les nouveaux arrivants occuperont 22% des quelque 1,3 million emplois créés au cours de la prochaine décennie. C'est donc dire l'importance qu'il accorde à l'apport des immigrants dans ce contexte de plein-emploi.

Le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, David Heurtel, qui a annoncé qu'il quittera le navire à la faveur des prochaines élections, brillait par son absence. Mais en décembre dernier, il annonçait la réouverture de bureaux régionaux du MIDI, doublés d'«antennes» du ministère en région. Le gouvernement les avait tous fermés dans un élan d'austérité. À ce jour, ces bureaux et antennes ne sont pas fonctionnels.

Ce fut évidemment une bourde de fermer ces points de service et de planification alors qu'on ne pouvait ignorer que les entreprises en région, bien davantage que celles de la grande région métropolitaine, seraient aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre, et que les régions, d'une façon générale, étaient lourdement touchées par le déclin démographique. Les difficultés actuelles n'ont rien d'accidentel: elles étaient clairement prévisibles.

Or le gouvernement libéral n'en est pas à une incohérence près; il a aboli les centres locaux de développement (CLD) qui auraient été fort utiles dans les circonstances actuelles. La majorité des nouveaux emplois à pourvoir seront situés à l'extérieur de la région de Montréal.

Depuis trente ans, plusieurs familles d'immigrants se sont établies en région, surtout dans des villes de moyenne taille comme Sherbrooke, Trois-Rivières ou Gatineau; on ne parle pas de petits villages isolés. Certaines de ces familles sont restées — environ 30% à Sherbrooke, par exemple, selon l'évaluation d'un organisme de soutien de ces nouveaux arrivants —, les autres sont retournées à Montréal ou ont déménagé leurs pénates dans d'autres provinces.

Se voir offrir un emploi est certes essentiel, mais il est crucial que les besoins familiaux et sociaux de ces travailleurs soient pris en compte par le milieu et par l'État. Ce qui n'est pas le cas.

Un exemple parmi d'autres: les commissions scolaires en région, empêtrées dans des règles budgétaires inadéquates, n'arrivent même pas à franciser correctement les élèves issus de l'immigration. La base, quoi!

De nombreuses études montrent que c'est une erreur d'adopter une approche strictement économique quand il est question d'attirer — et surtout de retenir — des immigrants en région. Une approche humaniste s'impose.

Ce n'est pas l'argent qui manque: Québec peut compter cette année sur 112 millions de plus de la part d'Ottawa. Mais voilà, telle une poule sans tête, le gouvernement libéral, qui excellent à se fixer des cibles de tout ordre, ne suit pas un plan cohérent en matière de régionalisation de l'immigration.

CORÉE DU NORD

Démêlés triangulaires

Que le président Donald Trump annonce jeudi l'annulation de son sommet du 12 juin à Singapour avec Kim Jong-un n'a surpris qu'à moitié. Qu'il rouvre vendredi la porte à la tenue de la rencontre n'était pas plus inattendu. L'homme a pour ainsi dire fini de nous étonner. Et comme elle s'articule en dehors des sentiers battus de la diplomatie traditionnelle, la relation que Trump et Kim ont développée est marquée au sceau d'une improvisation singulière. Il est à espérer que leurs pirouettes finiront par jeter les bases de perspectives concrètes de paix.

En maître du jeu, le régime nord-coréen a eu cette semaine des accès de colère contre le «modèle libyen» évoqué par le conseiller à la sécurité nationale John Bolton, puis par le vice-président Mike Pence. Une solution qui avait vu Mouammar Kadhafi être finalement renversé après avoir renoncé à son programme nucléaire en 2003 dans l'espoir que soient levées les sanctions occidentales contre la Libye. Les exportations de Pyongyang auront servi à avertir M. Trump de tenir en laisse ses faucons. Encore qu'il n'est pas interdit de penser que l'opaque dictature de Kim Jong-un n'est pas homogène non plus et que sur lui aussi s'exercent des pressions provenant de l'aile la plus dure du régime.

Toujours est-il que Pyongyang a posé ces dernières semaines une série de gestes tangibles de bonne volonté. Il a stoppé les essais nucléaires et balistiques, libéré trois ressortissants américains et fermé, il y a quelques jours, le site d'essais nucléaires de Punggye-ri — sans obtenir la moindre contrepartie américaine, sauf pour quelques flatteries de la part de M. Trump et une ouverture très ténue à l'idée d'une approche étapiste de la dénucléarisation de la Corée du Nord.

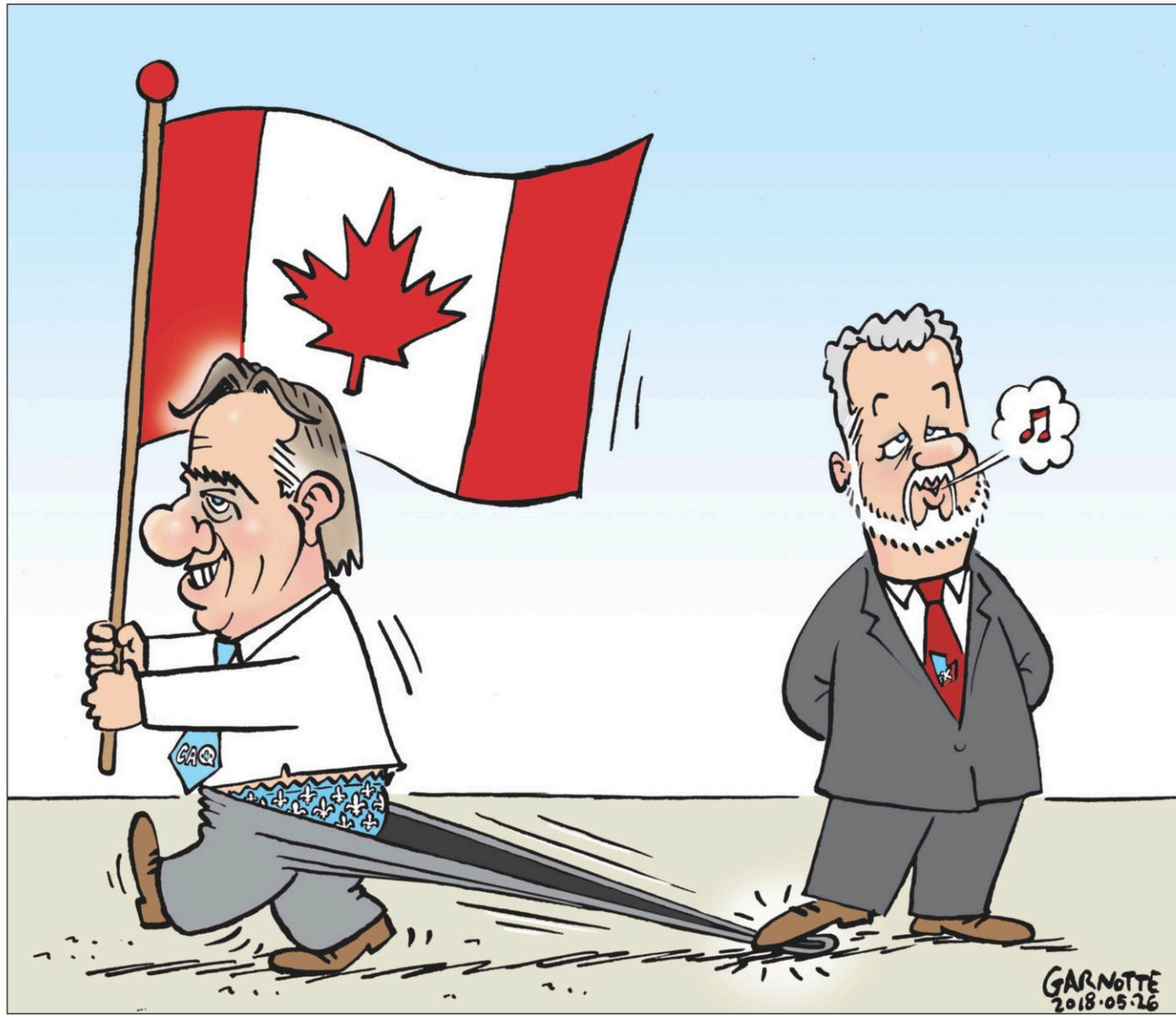
Il ne faut pas perdre de vue que la Chine est en cette affaire un joueur incontournable. C'est un grand poker triangulaire. Le président chinois, Xi Jinping, a rencontré M. Kim deux fois en moins d'un mois et demi, après l'avoir complètement ignoré depuis son arrivée au pouvoir en 2011. Pékin veut pouvoir tirer profit du rapport de force que Pyongyang a établi avec Washington. Si la Chine veut voir se calmer les tensions dans la péninsule coréenne, elle ne veut pas pour autant qu'un éventuel apaisement diminue son influence dans la région. La Corée du Nord ne sait que trop bien, de son côté, que son développement passe par la Chine.

Le président sud-coréen, Moon Jae-in, ne renoncera pas quant à lui à jouer les intermédiaires et à tendre la main à Kim. Une main que Pyongyang s'est en fait vite trouvé à ressaisir en se déclarant disposé à dialoguer avec Washington malgré l'annulation du sommet. Ni Kim ni Trump n'ont envie de rompre le rapprochement qui se dessine.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Chef des technologies SYLVAIN COUTU
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, VÉRONIQUE CHAGNON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
 DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Vélos infantilisés

Très heureux de voir que les chicanes à vélo posent de plus en plus problème à la majorité. Ces maudites chicanes ont connu d'autres déclinaisons aussi stupides, du genre: «Toi, tu fais du vélo, des fois, il faut que tu marches à côté, ou bien on va te faire ralentir de force avec des infrastructures incontournables...». Toujours pour la sécurité de ces demeurés de cyclistes, la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain résiste à autoriser l'usage hivernal des pistes cyclables du pont en nous faisant languir avec des études qui durent une éternité. En fait, ce qui dans tout ça dérange fondamentalement, et ce n'est pas que sur le pont, bien que ce soit la goutte qui fasse déborder le vase des installations cyclistes boiteuses, c'est l'infantilisation des gens qui se donnent la peine d'opter pour le transport dynamique et qui se font niaiser tandis que les automobilistes, qui accaparent autrement plus d'espace public en causant de graves préjudices sanitaires et environnementaux, eux vont comme bon leur semble. Personne n'aurait l'idée folle de décrocher le pont dangereux à la conduite hivernale et de le condamner sur une base saisonnière, ou encore d'installer des chi-

canes à auto pourtant nécessaires — on voit fréquemment le témoin lumineux destiné à indiquer sa vitesse au conducteur afficher des vitesses avoisinant même les 80 km/h tandis que 50 km/h est la vitesse permise... Il est temps de donner un coup de guidon cohérent et complet pour redonner une dignité aux cyclistes tout en faisant une prévention adulte en aparté.

Ramon Vitesse
 Le 25 mai 2018

Un scoop pour Luck Mervil

Cher Luck Mervil,
 J'ai toujours admiré l'artiste que vous êtes. Je garde un souvenir ému de votre rôle de Clopin dans la comédie musicale Notre-Dame-de-Paris. Et je continuais d'écouter jusqu'ici avec bonheur l'album *Ti Peyi a*, un bijou en son genre. Mais depuis la vidéo «Les mots dits» que vous avez diffusée sur YouTube hier, j'ai perdu toute envie de vous écouter. Parce que vous insistez une fois de plus sur les dix-sept ans «et demi» de la femme que vous avez abusée. Parce que vous vous posez en victime (des médias, notamment) et que cette victimisation discrédite l'auteur de la chanson *Le goût des jeunes filles* que

vous êtes aussi et donne à croire que vous n'avez toujours pas réalisé la gravité de l'acte pour lequel vous avez plaidé coupable. Parce que cette vidéo — qui ressemble à une tentative désespérée de réhabiliter votre image — constitue un double affront, d'autant que vous l'annoncez comme la première d'une série à venir... Mauvais goût, bonjour?

Se garder une petite gêne — à défaut de garder le silence — aurait été, dans les circonstances où vous n'avez pas encore commencé à purger votre peine, le moindre des élégances. Mais peut-être êtes-vous incapable d'une telle grâce et que ceci explique cela. Quoi qu'il en soit, je vous annonce officiellement que nous sommes maintenant entrés dans une toute nouvelle ère qu'on appelle «post-#MeToo» et que cette nouvelle ère (ce nouvel air?) invite les hommes et femmes du monde entier à se regarder et à repenser leurs rôles respectifs dans nos sociétés qui sont depuis toujours fondées sur des rapports de pouvoir et de domination.

Je n'ai aucun doute que vous puissiez un jour participer vous aussi à ce grand mouvement, mais d'ici là, je sors définitivement votre nom de ma playlist.

Robert Campeau
 Le 24 mai 2018

LIBRE OPINION

Les aînés meurent de notre incapacité à revoir le panier de services

D^r HUGO VIENS
 Président de l'Association médicale du Québec

Les chiffres font peur: plus de la moitié des aînés prennent des médicaments potentiellement inappropriés au Canada, selon une nouvelle étude de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Au Québec, 25% d'entre eux se font prescrire des somnifères.

Mais comment s'en étonner? Les médicaments sont remboursés par les assurances publiques, mais pas la psychothérapie, la physiothérapie ou le soutien social. Et si ces statistiques ne sont pas nouvelles, elles confirment une tendance lourde des dernières années. Nous médicamentons beaucoup nos aînés au Canada dans nos établissements de soins de longue durée. Et nous médicamentons surtout les plus pauvres.

Se poser les bonnes questions

La polypharmacie fait du mal à nos aînés. Lors du dernier congrès national de Choisir avec soin, une des conférencières, la D^{re} Dee Mangin, a présenté un tableau de la situation qui mériterait d'être mieux connu: nos aînés meurent à cause des médicaments qu'ils prennent en trop grand nombre.

En raison des interactions de ces médicaments, des chutes qu'ils entraînent ou de la difficulté que les personnes âgées ont à les éliminer de leur sang, c'est comme si chaque jour nous faisons monter des aînés dans un avion avant de faire s'écraser celui-ci au sol, a-t-elle précisé.

Ces morts sont évitables! Elles découlent des attentes de la population en matière de gestion de la douleur, de l'insomnie ou de la santé mentale. Elles s'inscrivent aussi dans une tendance plus large de «surmédicalisation» dans laquelle la société québécoise a plongé tête première... suivent en cela de près nos voisins du sud.

Agir sur les bons leviers

Vous m'avez déjà entendu parler des contrecoups du surdiagnostic et du surtraitement sur notre système de santé. Cela nous coûte cher en argent, et aussi en vies. Les médecins sont de plus en plus nombreux à agir, appliquant la prescription quand c'est possible et nécessaire. Certains patients commencent aussi à poser les bonnes questions, mises en avant par la campagne Choisir avec soin, en demandant par exemple à leur professionnel de la santé s'il y a des options plus simples et plus sécuritaires que

les médicaments. Ce n'est pas toujours le cas, mais ça peut l'être. Et ces options doivent être accessibles.

Le médecin n'a pas réponse à tous les maux. La population doit l'apprendre et le comprendre. En médicalisant tous nos problèmes, de la moindre douleur lombaire à des insomnies passagères, nous engorgeons le système de santé, qui ne suffit plus à répondre à la demande ni aux coûts.

Nous devons entamer une discussion sur ce qui est médicalement indiqué. À partir de quand un mal de dos nécessite-t-il une injection de cortisone et pendant combien de temps cette béquille peut-elle et doit-elle être utilisée? Un traitement contre la perte de cheveux peut être médicalement indiqué. Doit-il pour autant être couvert? Ce sont des questions que l'on ne se pose pas.

Avant sa dissolution, le Commissaire à la santé et au bien-être travaillait à la nécessaire révision du panier de services en santé. Un exercice difficile que le Québec ne peut éviter. Les partis politiques sont en campagne. C'est le temps ou jamais de parler de cet enjeu. Nous devons, comme société, faire des choix, et les médecins doivent participer à cet important exercice pour qu'il soit basé sur des données probantes.

IDÉES

La croissance démographique,
« l'éléphant dans la pièce »

HARVEY MEAD

Auteur de Trop tard. Fin d'un monde
et début d'un nouveau (Écosociété, 2017)

J

oanne Liu, présidente de Médecins sans frontières, a utilisé l'expression « l'éléphant dans la pièce » récemment dans un point de presse couvert par *Le Devoir*, en faisant référence au défi des personnes en situation de déplacement forcé sur la planète. Avec cette image, elle soulignait, que, souvent, nous ne voyons pas les problèmes avant qu'il ne soit trop tard et que nous nous attaquons à de moindres maux sans voir les crises venir.

De fait, la récente crise humanitaire des réfugiés et des migrants, qui pourrait toucher deux millions de personnes, a réussi, d'une part, à déstabiliser toute l'Europe et, d'autre part, à déstabiliser d'une tout autre façon les États-Unis.

Liu parle de ses visites dans différents camps mis en place pour accueillir les réfugiés en dehors des territoires des pays riches, et insiste sur la présence de quelque 60 millions de personnes en déplacement forcé dans le monde à l'heure actuelle, selon certaines évaluations. Et cela ne tient pas compte du fait que de deux ou trois milliards de personnes sont confrontées à de grandes inégalités; le rêve de partir pour un pays sûr, et riche, est bien vivant dans l'esprit de bien de ces personnes.

La crise des inégalités

Nous parlons régulièrement aussi de cette autre crise humanitaire, notant que des inégalités importantes existent entre les populations des pays riches et celles des pays pauvres, ainsi qu'à l'intérieur même des pays riches. Dans le premier cas, la crise est presque abstraite; dans les pays riches, elle ne semble pas avoir de répercussions sur la vie en société. Dans ces pays, l'impératif est de poursuivre la croissance de la produc-

tion. Depuis maintenant trois quarts de siècle, nous n'avons que cela au programme et depuis des siècles, nous composons avec la croissance de nos populations qui l'accompagne. C'est au point où il nous semble presque naturel qu'il en soit ainsi. Sauf que les choses changent.

Le vieillissement de la population et la recherche de nouveaux immigrants pour y remédier nous mettent devant une situation qui nous force à la réflexion. L'objectif est de recruter des travailleurs immigrants qualifiés pour pourvoir les postes disponibles. Dans un monde d'inégalités dominé par les pays riches, nous recherchons les éléments les mieux formés des populations des pays pauvres pour répondre à nos besoins; le succès dans cet effort ne peut qu'aboutir à un affaiblissement des sociétés dans lesquelles nous aurons puisé les nouveaux immigrants.

La réflexion:
notre modèle économique en cause

Finalement, nous sommes devant deux facettes d'un modèle économique dissimulées pendant de nombreuses années. La croissance économique dépend en grande partie de la croissance démographique, celle du bassin de travailleurs qui deviennent des consommateurs. Une autre facette du modèle est son recours aux ressources naturelles — sans parler des écosystèmes — inhérent à l'augmentation de la production et de la consommation. Pendant longtemps, depuis — on peut presque dire — la « découverte » de l'Amérique et de l'Afrique, le modèle a été approvisionné par ces nouveaux continents riches en ressources naturelles et dépourvus, pensions-nous, de populations autochtones qui les utilisaient. Le fait que les pays d'où sont tirées les ressources qui ont alimenté les économies des pays riches soient restés pauvres est à l'origine des inégalités actuelles.

Bref, nous sommes émus par le sort des réfugiés et des migrants qui traversent les frontières depuis quelques années maintenant, mais l'idée de les recevoir chez nous — dans nos sociétés

développées — ne passe pas facilement la rampe, surtout lorsqu'il est question de reconnaître qu'un grand nombre de ces personnes déplacées le sont par la force. Nous sommes émus par les inégalités et par les images de la pauvreté qui sont transmises constamment par les médias, mais l'idée de faire des gestes afin de réduire les sources de ces inégalités et de cette pauvreté ne résiste pas à l'épreuve de la réalité puisqu'il s'agirait d'atteintes aux fondements de notre système économique et social. Au contraire, nous cherchons les moyens d'attirer chez nous les meilleures ressources humaines d'autres pays, question de compenser en partie la chute de la croissance démographique qui affecte nos sociétés.

Ce faisant, nous ne nous posons jamais la question suivante: quelle est la taille optimale de notre population? L'impératif économique implique une croissance illimitée de la population et des capacités de production.

Les perturbations chez nous

Nous faisons face à des défis dans notre quotidien sans être véritablement préoccupés par les défis qui se cachent derrière eux. Nous ne voyons pas « l'éléphant dans la pièce », éléphant dont la grosseur est fonction de l'ampleur des perturbations sociales actuelles dans les pays pauvres, du nombre considérable de migrants potentiels ou de l'impact de nos politiques de sélection des travailleurs immigrants. La situation risque d'entraîner des perturbations sociales chez nous, à un point tel que les récents problèmes associés aux migrants et aux réfugiés, ou encore les pénuries de main-d'œuvre, apparaîtront comme de la petite bière.

L'enjeu n'est pas de trouver des pays d'accueil pour ces personnes, mais d'intervenir en amont pour atténuer les inégalités mondiales qui expliquent, du moins, en bonne partie, les déplacements. Liu n'aborde pas cet enjeu de front, tellement il apparaît évident, peut-on présumer, tandis que les solutions, elles, sont difficiles à concevoir.

Des impôts
et des emplois

KONRAD YAKABUSKI



À

chaque élection fédérale depuis la fin des années 1970, l'avenir des bureaux locaux de l'Agence du revenu du Canada devient un enjeu majeur de la campagne dans les circonscriptions québécoises où se retrouvent des milliers d'électeurs qui travaillent pour cette agence si mal aimée par la plupart des contribuables canadiens, mais qui fournit néanmoins des emplois de qualité dans de petites villes éloignées des grands centres.

Il en est ainsi depuis que Jean Chrétien, à l'époque où il fut ministre des Finances dans le gouvernement de Pierre Trudeau, a eu l'idée de transférer des emplois de l'ARC de la région d'Ottawa vers des endroits qui se colletaient alors avec des taux de chômage élevés. Celui qui se surnommait « le petit gars de Shawinigan » a su s'assurer de la localisation d'un centre fiscal de l'ARC dans cette ville, dans sa propre circonscription. C'était en pleine campagne référendaire, en avril 1980, que M. Chrétien a fait l'annonce de la construction d'un autre bureau de l'ARC à Jonquière, au coût de 17 millions de dollars, ou 53 millions en dollars d'aujourd'hui.

Une fois devenu premier ministre en 1993, M. Chrétien a continué d'appuyer le centre fiscal dans sa circonscription. Lors de la commission Gomery en 2004, on apprit qu'une entreprise du bailleur de fonds libéral Joe Morselli gérait la cafétéria du centre fiscal de Shawinigan.

Depuis son inauguration en 1979, le bureau de l'ARC à Shawinigan, reconverti en 2017 en Centre national de vérification et recouvrement (CNVR), emploie autour de 1000 personnes dans des postes parmi les mieux rémunérés de la région. Ces employés ont beau avoir connu les ratés du système de paie fédéral Phénix, ils tiennent à ces emplois, tout comme les politiciens locaux. Lors des élections fédérales de 2015, le député libéral aspirant de Saint-Maurice-Champlain s'est engagé à protéger l'avenir du centre fiscal de Shawinigan. Il pouvait compter sur un appui de taille dans la tenue de cette promesse.

« Je vais aider François-Philippe Champagne lorsqu'il sera député pour que ça reste ouvert, a insisté M. Chrétien, qui faisait alors campagne avec M. Champagne devant l'édifice de l'ARC. On n'a pas bâti ça pour rien. »

Parmi toutes les raisons pour lesquelles les libéraux de Justin Trudeau ont réservé une fin de non-recevoir à la demande du Québec d'entreprendre des négociations en vue de l'instauration d'une déclaration de revenus unique, l'utilité électorale des emplois de l'ARC reste parmi les plus importantes. On a beau insister sur l'importance de la lutte contre l'évasion fiscale, que seule l'ARC peut livrer en faisant le partage des données fiscales avec des gouvernements étrangers, c'est la présence fédérale en région qu'Ottawa tient à préserver.

Le gouvernement Trudeau vient d'investir des millions dans la modernisation du bâtiment de l'ARC à Shawinigan pour en faire la reconversion en CNVR. Le nombre d'emplois y est ainsi passé de 900 à 1135, selon les chiffres du syndicat cités dans les médias locaux. Lors de l'annonce du changement de vocation du centre de Shawinigan, qui traitait auparavant les déclarations des particuliers, la ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, a dit: « Nous reconnaissons l'importance du centre fiscal et confirmons notre intention d'y demeurer très longtemps. »

Que disent les conservateurs et les néodémocrates, dont les partis favorisent une déclaration de revenus unique, aux électeurs de ces circonscriptions où l'ARC a une présence importante? Ou ont-ils déjà cédé la victoire dans ces circonscriptions aux libéraux? M. Champagne, étoile montante dans le gouvernement Trudeau dont il est le ministre du Commerce international depuis 2017, semble bien sûr indoligeable dans Saint-Maurice-Champlain. Mais les conservateurs du chef Andrew Scheer souhaiteraient faire des gains dans d'autres circonscriptions où se retrouvent des bureaux de l'ARC au Québec, dont Trois-Rivières, où le maire sortant est pressenti pour devenir candidat du PCC.

Il serait hypocrite de la part des conservateurs de promettre de maintenir les bureaux de l'ARC advenant la mise en place d'une déclaration de revenus unique administrée par Revenu Québec. Après tout, la Commission de révision permanente des programmes du gouvernement de Philippe Couillard, présidée par l'ancienne ministre libérale Lucienne Robillard, a déjà déterminé l'obligation des Québécois de produire deux déclarations de revenus chaque année comme le doublement le plus important entre les deux ordres de gouvernement. Pour un parti qui préconise une saine gestion des dépenses publiques, le PCC peut difficilement soutenir le maintien de deux bureaucraties là où une seule suffirait. Cela dit, M. Scheer s'est rangé derrière le maintien de la gestion de l'offre même si, du point de vue strictement économique, elle est loin d'être le plus efficace des modes de production. M. Scheer fera-t-il d'autres acrobaties politiques en ce qui concerne les bureaux de l'ARC?

Après tout, comme le disait M. Chrétien, on n'a pas bâti ça pour rien.



HASSENE DRIDI ASSOCIATED PRESS

Le succès de l'organisation des élections municipales en Tunisie est une nouvelle étape dans la consolidation du processus démocratique du pays.

Une vraie maturation démocratique en Tunisie

NOOMANE RABOUDI

Professeur adjoint à l'École d'études politiques
de l'Université d'Ottawa

L

e 6 mai dernier, les Tunisiens ont organisé leurs premières élections municipales démocratiques. La couverture médiatique internationale s'est arrêtée au faible taux de participation et à l'abstention des jeunes.

Aussi vraies qu'elles soient, ces deux réalités ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. Elles ne doivent pas minimiser la valeur du nouvel exploit que la deuxième République tunisienne vient de réussir.

Sans égard à la nature et aux significations des résultats, il est indéniable que le succès de l'organisation des élections municipales, toujours sous la supervision d'une instance indépendante des deux pouvoirs exécutif et législatif, est en soi une nouvelle étape dans la consolidation du processus démocratique en Tunisie.

Maturité politique

Sur le plan politique, le faible taux de participation et l'abstention des jeunes sont certes un signe du désenchantement des Tunisiens envers une transition qui jusqu'à maintenant n'a pas répondu à leurs attentes économiques et sociales.

Combiné à la percée remarquable des listes indépendantes, il peut être interprété aussi comme un message de sommation à destination de l'élite politique, particulièrement aux deux partis de droite au pouvoir que sont les conservateurs religieux d'Ennahda et les

conservateurs économiques (malgré leur libéralisme politique) de Nidha Tounis.

Ce cri de sommation est manifestement un signe de maturité politique dans une société qui commence à peine à s'habituer à la pratique et au comportement démocratiques. Ce constat se confirme par la percée des indépendants, qui ont réussi à rafler 33% des sièges des 350 conseils municipaux.

38% de jeunes et 48% de femmes

En plus d'avoir permis aux indépendants de participer librement au scrutin et de changer les modalités de la polarisation politique du pays, le nouveau mode de scrutin adopté pour les municipales a provoqué une petite révolution. Non seulement a-t-il permis de rajeunir l'élite gouvernante des administrations locales, puisque 38% des membres des conseils municipaux ont moins de 35 ans, mais il a aussi ouvert aux femmes presque la moitié des sièges, 48% d'entre eux exactement. Un véritable tremblement de terre politico-institutionnel dans une société patriarcale et à l'intérieur d'une culture (selon les régions) très conservatrice.

Le nouveau code électoral municipal n'a pas oublié de protéger le droit des personnes handicapées et à besoins spéciaux de participer à la gestion des affaires publiques locales. Toutes les listes qui se présentent à toute élection locale sont obligées par la loi d'avoir au moins une personne de cette catégorie sociale vulnérable. Les élections municipales du 6 mai en Tunisie ont débouché à cet égard sur un résultat qui n'est pas peu éloquent: 144 membres des conseils

municipaux démocratiquement élus seront des personnes handicapées ou à besoins spéciaux, dont 15 étaient des têtes de liste.

Démocratie participative au niveau local

Quelques jours avant l'organisation du scrutin municipal, le Parlement tunisien a fini la rédaction et l'adoption du code des collectivités locales. Ce code a été rédigé dans le même esprit progressiste que celui de la Constitution de janvier 2014. C'est une véritable révolution institutionnelle et administrative dans une société traditionnellement très hiérarchisée où le pouvoir fut pendant des siècles une prérogative du centre.

Il s'agit d'un outil de décentralisation et de démocratie participative qui permet aux citoyens et à la société civile tunisienne de participer directement à la gouvernance de leurs localités, les autorisant même à exiger des référendums sur les décisions à prendre pour gérer leurs affaires.

Les Tunisiens ont incontestablement le droit d'être fiers de ce qu'ils ont accompli en si peu de temps et avec une étouffante crise économique.

Depuis sept ans, et après avoir chassé courageusement du pouvoir un des régimes les plus odieux des temps modernes, celui de Ben Ali, ils n'ont cessé de résoudre leurs différends politiques par le dialogue et de régler leurs conflits par les urnes dans une région où les litiges se règlent souvent par les armes et dans un environnement régional et géopolitique qui, à l'exception de l'Algérie qui a toujours soutenu la Tunisie, est ouvertement hostile à leur expérience démocratique.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Robert Dutriscac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérald Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Liza-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Belati-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche); Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écarts), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commiss), DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ Charleyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebti (directrices de comptes), Alain Tréhouit (directeur créativité média), Amélie Malais (commiss aux arts légers), Alessandra Tantalò et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (représentées au service à la clientèle), ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

LE DEVOIR DE PHILO



TIFFET

Dans son article «*Marché aux femmes*» datant de 1975, Gayle Rubin est une des premières à employer le terme «genre» comme construction sociale pour le distinguer de celui de «sexe», qui fait davantage référence aux données biologiques. Elle affirme que les principales causes de l'oppression des femmes sont à chercher dans le système de parenté et la division genrée du travail.

Le corps des femmes soumis à des rapports de domination

Rejetant la censure, l'anthropologue féministe Gayle Rubin prône une réappropriation de la pornographie par les femmes

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

VALÉRIE CAYOUILLE-
GUILLONTEAU

Professeure de philosophie
au Cégep de Limoilou



JASMINE GUILLONTEAU

L'auteure est professeure au
Cégep de Limoilou.

Que ce soit par le mouvement #MeToo, la télé-série *Unité 9* ou l'arrestation récente d'élèves relativement au partage de photos à caractère sexuel, une problématique s'est récemment imposée à nous : les rapports de pouvoir multiples qui s'exercent sur le corps des femmes. Nous apprenions d'ailleurs que les études féministes universitaires gagnaient de plus en plus en popularité, même chez les étudiants masculins (*Le Devoir*, 3 mai 2018). Celles-ci, connues plus largement sous le terme «Études queer et de genre», sont largement inspirées de la théoricienne Gayle Rubin.

Dans son article «*Marché aux femmes*» datant de 1975, Gayle Rubin, née en 1949, est une des premières à employer le terme «genre» comme construction sociale pour le distinguer de celui de «sexe», qui fait davantage référence aux données biologiques. Reprenant des idées de Lévi-Strauss, Marx et Engels, elle y affirme que les principales causes de l'oppression des femmes sont à chercher dans le système de parenté (structure des familles, mariage, etc.) et la division genrée du travail. Faisant écho à Simone de Beauvoir, elle réaffirme que la domination masculine est une construction sociale et non un phénomène naturel. Elle en appelle à une «révolution de la parenté» qui ne peut que nous faire penser aux récentes revendications féministes sur la

charge mentale, les congés parentaux, la reconnaissance du travail invisible, etc.

Puis, en 1984, dans *Penser le sexe*, elle invite à réfléchir sur l'oppression des minorités sexuelles et jette les bases d'une «théorie radicale de la sexualité». Publié en français dans le recueil *Surveiller et jouir, anthropologie politique du sexe* (en référence à l'ouvrage de Michel Foucault *Surveiller et punir*), elle affirme que les institutions religieuses, politiques et juridiques ainsi que les sciences comme la médecine et la psychiatrie ont participé à la répression de la diversité sexuelle en fixant les limites de ce qui est normal ou anormal.

«Le domaine de la sexualité définit des interactions politiques, des formes d'inégalité et d'oppression qui lui sont propres. Comme c'est le cas pour les autres aspects du comportement humain, les formes institutionnelles concrètes qui régissent la sexualité, en n'importe quel lieu et à n'importe quelle époque, sont des produits de l'agir humain. Elles sont traversées par des conflits d'intérêts et des manœuvres politiques, tant délibérés qu'accidentels. En ce sens, le sexe est toujours politique. [...]», écrit-elle.

L'automne dernier, le cours

complémentaire de philosophie du Cégep Limoilou intitulé «Sexes et pouvoir» fut au cœur de cette réflexion. En effet, ce qui devait être un exercice banal devient subitement très concret. Il était demandé d'analyser la campagne publicitaire d'un bar environnant. On pouvait y voir de jeunes écolières *sexy*, bouteilles d'alcool fort en main, invitant à une soirée intitulée *Back to School*. La direction du Cégep reçut une plainte et l'enseignante fut mise en demeure de renoncer à l'activité pédagogique. La discussion en classe fut riche et instructive. Elle tourna principalement autour de trois axes : le phénomène sociétal de l'hypersexualisation, la liberté d'expression artistique et l'éthique publicitaire.

L'hypersexualisation

Ce terme réfère au fait de donner un caractère sexuel à un comportement ou à un produit qui n'en a pas en soi. Par exemple, un bar de *strip-tease* qui fait la promotion de ses activités avec des références sexuelles explicites ne fait pas d'hypersexualisation, car ses activités sont *de facto* sexuelles. Par contre, une compagnie de gomme à mâcher produisant des publicités à connotation sexuelle participe à une hypersexualisation de la société, car il n'y a pas de liens directs entre leurs produits et la sexualité. «Mais l'hypersexualisation est partout de nos jours!» objecta un étudiant. En effet, car faire croire à une personne qu'elle aura plus de pouvoir d'attraction sexuelle est un bon argument de vente. «Est-ce si grave?» se questionna une autre. Pour répondre à cette question, nous devons recourir à des études en psychologie et en sociologie. L'une d'elles, publiée en 2009 par Lucie Poirier et Joane Gagnon, montre un lien entre l'hypersexualisation sociétale et la violence faite aux femmes. «En effet, un nombre grandissant de magazines, vidéos, calendriers, jouets, vedettes de la chanson, sites Internet

pornographiques et publicités de toutes sortes accentuent quotidiennement le message que le corps des filles et des femmes peut être utilisé, exploité, vendu, agressé.» De plus, cela contribuerait à une sexualisation plus précoce et imposerait des stéréotypes sexuels réducteurs et asservissants, comme nous pouvons le lire dans l'excellent ouvrage de Lili Boisvert *Le principe du Cumshot, le désir des femmes sous l'emprise des clichés sexuels*.

La liberté d'expression artistique

Mais ces photos sont-elles avant tout esthétiques et les artistes n'ont-ils pas droit à la liberté d'expression? Sur ce point, les qualités esthétiques de la publicité étaient incontestables. Comme l'une des femmes présentes sur cette publicité nous l'indiquait : les poses adoptées évoquaient l'esprit *vintage* de la pin-up américaine. Celle-ci n'était-elle pas un modèle d'émancipation de la femme? Le mouvement néoburlesque actuel nous interpelle aussi : les femmes y participant affirment se réapproprier leurs corps.

Par contre, la publicité analysée ne présentait pas des femmes matures et libérées, mais de jeunes filles *sexy* en uniformes d'école secondaire. Cela relève plutôt de l'industrie pornographique.

Et qu'en est-il de la liberté d'expression? Bien qu'elle soit protégée par les chartes des droits, elle connaît certaines limites. La diffamation peut être punissable. Les appels à la haine ou les menaces sont illégaux. Il existe aussi des balises visant à assurer l'ordre public ou à protéger la santé de la population. À cet égard, les batailles de l'industrie du tabac pour défendre leurs publicités sont célèbres. Mais leur combat fut en grande partie perdu : l'intérêt de la santé publique a prévalu. Dans la même optique, le Québec s'est doté d'une loi sur la publicité des boissons alcooliques qui limite la liberté d'expression des entreprises. Il est ainsi interdit de faire une publicité qui présente

la consommation d'alcool comme un facteur de valorisation, qui a recours à des mineurs ou qui fait allusion à un personnage fictif ou réel associé aux mineurs. De plus, afin de démontrer sa volonté de prendre ses responsabilités sociales au sérieux, l'industrie des boissons alcooliques s'est dotée d'un code d'éthique. Il énonce que «la communication et l'emballage ne doivent en aucune manière être sexistes [...]» ou «contenir des images de personnes qui sont ou qui ont l'air d'être âgées de moins de 25 ans [...]». Le bar en cause a d'ailleurs reçu un blâme du Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques.

Cette loi est-elle trop restrictive et l'atteinte à la liberté

Gayle Rubin affirme que les institutions religieuses, politiques et juridiques ainsi que les sciences comme la médecine et la psychiatrie ont participé à la répression de la diversité sexuelle en fixant les limites de ce qui est normal ou anormal

d'expression, trop importante? Ce type de questions déchire les féministes. Pour sa part, Gayle Rubin affirmerait sans doute qu'il s'agit effectivement d'une forme de censure. Elle n'aurait pas voulu que la professeure retire son activité, encore moins que des poursuites judiciaires soient entreprises contre elle. Mais elle aurait sans doute soutenu que la dénonciation de cette publicité relève d'un conservatisme peu productif qui n'aide pas la cause des femmes et celle des minorités sexuelles.

Transformation radicale

À propos de la pornographie et de la prostitution, Gayle Rubin reconnaît qu'historiquement, ces industries ont été des lieux de domination masculine et hétérosexiste. Par contre, pourquoi

vouloir l'abolition de ces industries plutôt que d'y voir la possibilité pour les femmes d'y prendre leur place de façon libre et égalitaire? Ainsi, elle n'en appelle pas à l'interdiction de la pornographie et au retour de la censure. Elle croit plutôt à la transformation radicale de la pornographie en vue de la réappropriation du pouvoir des femmes sur leurs corps. «Puisque la sexualité est un point central de la relation entre les genres, une bonne part de l'oppression vécue par les femmes est exprimée et constituée par la sexualité. [...] L'industrie du sexe est loin d'être un paradis féministe. Elle y reflète le sexisme qui est à l'œuvre dans la société en général. Il nous faut analyser les manifestations de l'inégalité entre les genres propres à l'industrie du sexe et nous y opposer. Mais cela ne signifie pas qu'il faille supprimer le sexe commercial», écrit-elle dans *Surveiller et jouir*.

A contrario, on pourrait aussi affirmer que les restrictions visant la publicité sont justifiées puisque nous bénéficions collectivement d'un système de coopération qui assume les coûts reliés à la santé publique et impose de ce fait même des responsabilités sociales importantes. Que l'on puisse ou non parler d'une véritable «culture du viol», il n'en demeure pas moins que les faits sont là : le corps des femmes est encore et toujours utilisé par des instances dominantes. Si l'on veut vivre dans une société véritablement égalitaire et libérée des violences sexuelles, il faut la réformer, car comme l'affirme Gayle Rubin : «Le sexe est toujours politique.»

◆◆◆

Des commentaires? Écrivez à Robert Dutrisac : rdutrisac@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* : www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo

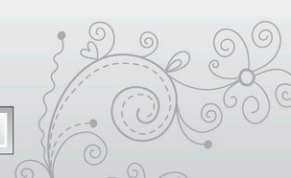
LES PETITES ANNONCES



514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE

petitesannonces@ledevoir.com



SAINTE-ANNE-DES-LACS

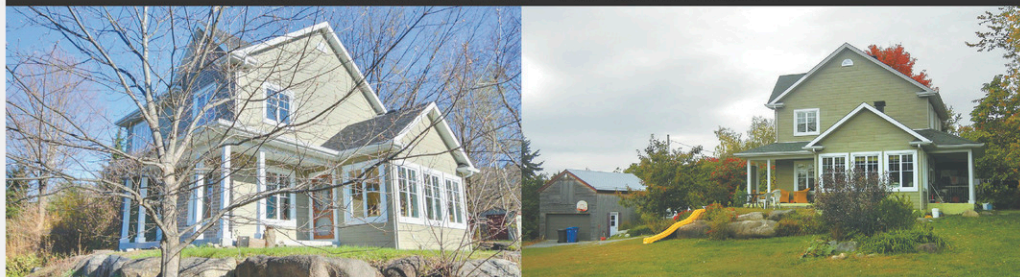


Lac Demers

Plein-pied de 7 pièces avec solarium 4 saisons. 1730 P.C., dans la nature, à 5 minutes de la 15 et 40 de la métropolitaine. Idéal pour pré- ou retraité (pas d'escalier). Votre petit Giverny Laurentien. 369 000\$

450-224-1345 450-821-2399

MONT SAINT-HILAIRE - VUE IMPRENABLE



MONTÉRÉGIE (RIVE-SUD MONTRÉAL) - 1048 RUE BERGER

Propriété récente (2000), immense terrain de 150 000 PC au 2/3 boisé, située AU SCMMET du Mont Saint-Hilaire. Dernière grande propriété disponible adjacente à son Centre de la Nature et à ses merveilleux sentiers. Vue imprenable sur les Adirondacks et les Appalaches. Maison située au bout d'un petit ou-de-sac pavé. Approvisionnement en eau venant d'une source souterraine. Garage double/atelier isolé et chauffé avec mezzanine. Possibilité de construire une deuxième maison bi-générationnelle sur la propriété. Et tout ceci à 40 minutes de Montréal.

759 000 \$ - Du Proprio: 782314

514.946.0751 / 1048berger@gmail.com

REALTA
agence immobilière

**FRANÇOIS
BISSONNETTE**
courtier immobilier agréé

T 514 789 2889
realta.ca



EN VEDETTE



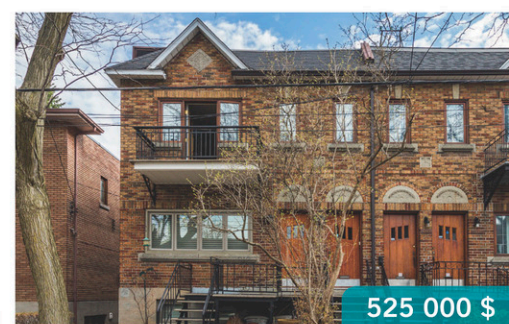
1 995 000 \$

Mont-Royal | 235 Devon



725 000 \$

Outremont | 812 Dollard



525 000 \$

CDN | 5795 Northmount

SUR RENDEZ-VOUS



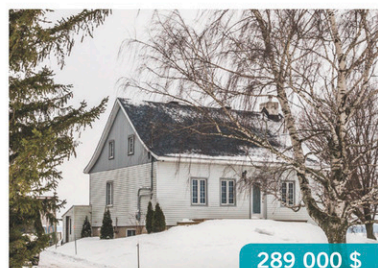
979 000 \$

Lac Brome | 123 Baie de Rock Island



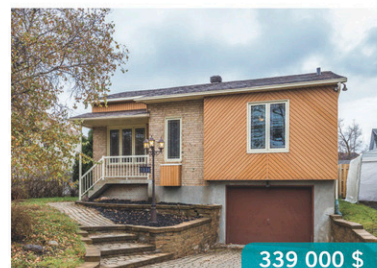
545 000 \$

Saint-Sulpice | 731-731A Bord-de-l'Eau



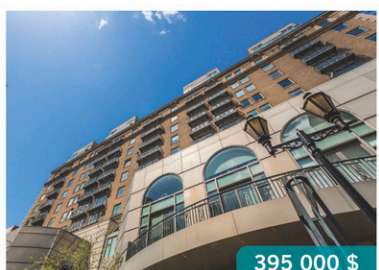
289 000 \$

L'Assomption | 690 Point-du-Jour



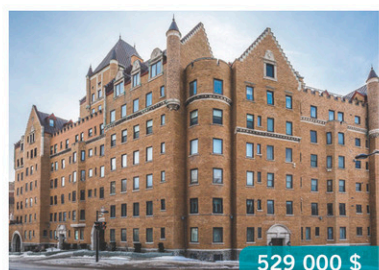
339 000 \$

Pointe-aux-Trembles | 1338 28^e Avenue



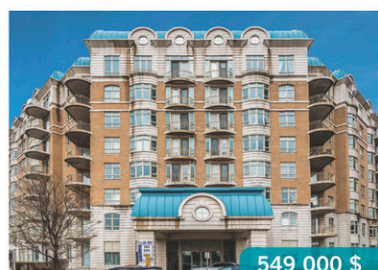
395 000 \$

Ville Marie | 1001 Mount-Royal app. 1106



529 000 \$

Ville Marie | 3982 Côte-des-Neiges app. A53



549 000 \$

Côte-St-Luc | 6803 Heywood app. 303



349 000 \$

Vieux Montréal | 370 St-André app. 603

À LOUER



2200 \$ / MOIS

Verdun | 30 Brises-du-Fleuve app. 902



1850 \$ / MOIS

Outremont | 828 Querbes app. 207



2000 \$ / MOIS

Outremont | 1275 Van Horne app. 56



2500 \$ / MOIS

Outremont | 1190 Van Horne

VOUS NOUS AIMEZ !

Preuve à l'appui.

94% de satisfaction.*



*Les résultats de notre grand sondage auprès de nos clients sont éloquent. Les commentaires nous comblent. Allez les voir : realta.ca/vous-nous-aimez

REALTA®

ÉQUIPE
**FRANÇOIS
BISSONNETTE**

D

**Abonnez-vous à notre
infolettre matinale.
Du lundi au samedi,
découvrez l'essentiel
de l'actualité.**

LeDevoir.com/infolettre

LES PETITES ANNONCES



DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE

DIMANCHE 27 MAI 13H30 - 14H30

MAGNIFIQUE ENSOLEILLEMENT



1080
VILLE-MARIE 377 rue Sherbrooke O. #304
449 000\$ — courtier: Pierre-Yves Lamarre

RÉNOVATIONS HAUT DE GAMME



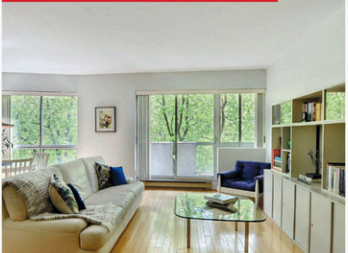
2660
OUTREMONT 1365 av. Lajoie
729 000\$ — courtier: Vigen Endinian

TERRAIN DE 25 000 PC



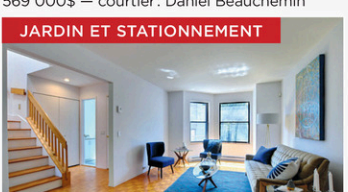
3030
AHUNTSIC 187 boul. Gouin O.
1 579 000\$ — courtier: Kyle Shapcott

SPACIEUSES PIÈCES À VIVRE



1540
OUTREMONT 115 ch. de la Côte-Sainte-Catherine # 506
569 000\$ — courtier: Daniel Beauchemin

JARDIN ET STATIONNEMENT



3190
PLATEAU 4729 rue Pontiac
829 000\$ — courtier: Marc Fragman

RÉSIDENTE DE 4 ÉTAGES



2110
OUTREMONT 660 av. Dunlop
2 595 000\$ — courtier: Valérie Lacasse

DIMANCHE 27 MAI 15H00 - 16H00

SUPERBE TERRASSE SUR LE TOIT



2640
ROSEMONT 6393 av. Casgrain
329 000\$ — courtier: Pierre-Yves Lamarre

VUE SUR LE PARC KINDERSLEY



1980
MONT-ROYAL 477 av. Kindersley
1 539 000\$ — courtier: Daniel Beauchemin

SUPERBE JARDIN PRIVÉ



1380
MONT-ROYAL 730 boul. Laird
1 695 000\$ — courtier: Valérie Lacasse

QUADRUPLEX DÉTACHÉ



2890
MONT-ROYAL 546-548 av. Abercorn
1 049 000\$ — courtier: Kyle Shapcott

GARAGE DOUBLE



1020
MONT-ROYAL 1930 ch. Cambridge
1 589 000\$ — courtier: Vigen Endinian

RÉNOVATIONS EXCEPTIONNELLES



2120
HAUT-OUTREMONT 3 av. McCulloch
2 879 000\$ — courtier: Marc Fragman



LES VISITES LIBRES
BARDAGI
équipe immobilière • real estate team

CE DIMANCHE,
TROUVEZ LA PROPRIÉTÉ
QUI RÉPOND VRAIMENT
À VOS BESOINS.

Consultez les fiches détaillées au
Bardagi.com/[code de 4 chiffres]

Contactez-nous :
514 700-2237
Bardagi.com



GEORGES BARDAGI
courtier immobilier agréé

RE/MAX du Cartier GB. Agence immobilière, franchise indépendante et autonome de RE/MAX du Cartier 1290, avenue Bernard Ouest, bureau 100, Montréal, Québec H2V 1V9

LE PLUS BEL EMPLACEMENT DE MONTRÉAL OFFRANT UN BEAU CHOIX DE CONDOS !!!

FACE AU PARC LAFONTAINE, PRÈS MÉTROS ET SERVICES

Les Dauphins sur-le-Parc figurent parmi le nec plus ultra du patrimoine montréalais. Qualité de vie en plein cœur du Plateau, prestige, vue spectaculaire, piscine, gym, saunas... Condos à vendre ou à louer 3 1/2 au 9 1/2, Penthouse.

CONDO VEDETTE - 289 000 \$

Situé dans édifice de prestige, beau 4 1/2, 2 salles de bains, planchers de bois et céramique, portes-patios changées, balcon séparé. Au cœur du plateau, près des services. Possible d'acheter le garage à 37 000 \$.

CENTRIS # 23377137

LUCIE RICARD COURTIER AGRÉÉ
RE/MAX ALLIANCE, AGENCE IMMOBILIÈRE **514 386-9804** VOIR MES PROPRIÉTÉS
LUCIE RICARD RE/MAX QUÉBEC

OBTENEZ L'INSCRIPTION DE VOS VISITES LIBRES DANS NOTRE RUBRIQUE DU VENDREDI. COMMUNIQUEZ AU 514 982-3322

LAC BROME

VISITE LIBRE
Dim. 27 mai - 14h à 16h

36 RUE GROVE - AU CŒUR DE KNOWLTON, un domaine pour la famille amatrice de l'architecture classique et distinguée. Grand hall d'entrée, pièces vastes, 4 ch. ayant chacune leur SDB attenante. Piscine, 2 acres, accès au lac Brome. 1 250 000 \$

PRESQU'ÎLE À LAVAL

VISITE LIBRE
Dimanche le 27 mai 14h à 16h

600 PLACE JUGE-DESNOYERS #1404
799 000 \$ - MLS # 26870082
CAROLE LEMIEUX 514.992.2249
Courtier immobilier, Sotheby's International Realty Québec
Carolelemieux.com

SAINT-LAMBERT

523 BRIXTON
Superbe maison rénovée par des architectes qui présente un attrait plutôt rare: 4 chambres au 2ème étage! Très jolie cour avec grande terrasse accessible par les portes-fenêtres de la salle à manger et du salon. Accès à un parc et près des écoles, du transport en commun, du centre sportif de Saint-Lambert (comprenant arène, piscine intérieure et plus).
1 099 000 \$ - MLS #14796808

ERIN MCGARR
courtier immobilier, Immeubles Stuart

SAINT-LAMBERT

300 BOULEVARD DE L'UNION
Dès que vous entrez dans cette maison spectaculaire au cœur du parc Victoria, vous serez séduit par toute la lumière du soleil. À distance de marche des commerces (IGA et autres), des parcs, des écoles, du transport en commun, incluant le train de banlieue, et du village de Saint-Lambert. 4 cac à l'étage et 3 salles de bains et salle d'eau au RDC. Au coin des rues Queen et Union. 949 000 \$ - MLS #12669161

514 833 9508
emcgarr@sympatico.ca

LAC BROME

VISITE LIBRE
Dim. 27 mai - 14h à 16h

41 RUE GROVE - KNOWLTON RÉSIDENCE HAUT DE GAMME, décor au goût du jour, 4 chambres dont une au rdc, 2 1/2 SDB, solarium, véranda, jardin anglais. Secteur convoité à distance de marche du village et accès au lac Brome. 575 000 \$

LOIS HARDACKER 450 242-2000
www.loishardacker.com
Ctr. imm. Agréé, Royal LePage Action, Agence Immobilière

Legault & Legault
courtiers immobiliers

514.272.1010
www.suttonquebec.com

René
Cell. : 514.973.6461

Vincent D.
Cell. : 514.206.9527

Sutton Groupe sutton - immobilière inc., AGENCE IMMOBILIÈRE
1280 avenue Bernard O., bureau 100, Outremont, Qc, H2V 1V9

CÔTE-DES-NEIGES

NOUVEAU

3145 AVENUE LINTON #2
Condo spacieux à deux pas de l'université de Montréal grandes pièces dégagées, cuisine et salle de bains rénovées, planchers de bois, belle luminosité, garage avec accès intérieur.
205 000 \$ - Centris #12856044

VISITE LIBRE DIM. 27 MAI 14H À 16H

OUTREMONT

240 CHEMIN BATES #402
Magnifique penthouse sur deux étages. Fenestration généreuse avec vue sur la montagne, 3 chambres à l'étage. Grande terrasse. Tranquillité à proximité des services d'Outremont.
659 000 \$ - Centris #17394253

VISITE LIBRE DIM. 27 MAI 14H À 16H

CÔTE-DES-NEIGES

5778 AVENUE DECELLES
Espace commercial de 855 pied carré dans une copropriété principalement résidentielle. Rénové en 2015. À deux pas de l'hôpital Sainte-Justine et du HEC. Garage inclus avec le local.
235 000 \$ + TPS/TVQ - Centris #9419153

Vous êtes à la bonne adresse
mariescotte.com

Marie Scotte
COURTIER IMMOBILIER
Groupe Sutton Centre Ouest
514 953 9808
marie@mariescotte.com

Sutton **BARNES** **SCOTTE**
barnesquebec.com

VISITE LIBRE DIMANCHE 27 MAI 14H-16H

WESTMOUNT
3206 BOUL. THE BOULEVARD - 2 495 000 \$
Bijou architectural à quelques pas des meilleures écoles de la ville: St-Georges, ECS, The Study...
MLS 10313661

LASALLE
9076-9080 RUE DE MATANE - 895 000 \$
Magnifique quadruplex sur immense terrain de 7000 PC...
MLS 19979677

LE SUD-OUEST
1730 RUE ST-PATRICK #806 - 599 000 \$
Incroyable condo de style contemporain. 2 CAC avec magnifique terrasse sur le toit.
MLS 26374455

WESTMOUNT
7 AVENUE THORNHILL - 1 895 000 \$
Charmant semi-détaché de 3 CAC avec joli jardin, garage.
MLS 16729278